

● L'ALGÉRIE PARTICIPE AU 10^e FORUM D'AFFAIRES ARABO-CHINOIS

Conforter sa candidature au BRICS

(P4)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LA MUTUELLE AMANA



L'idéal pour
les salariés,
commerçants, artisans
ou chefs d'entreprises

(P5)

SÉCURITÉ CYBERNÉTIQUE

Une stratégie nationale en la matière pour une Algérie cyber-résiliente

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé hier à Alger la cérémonie d'ouverture du séminaire national sur la sécurité cybernétique intitulé : "Stratégie nationale de sécurité cybernétique : pour une Algérie cyber-résiliente", organisée par le ministère de la Défense nationale. Le président de la République a été accueilli à l'entame de la cérémonie, abritée par le Cercle national de l'Armée à Beni Messous, par le Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'Armée Saïd Chanegriha, où une formation militaire lui a rendu les honneurs.

(Lire en Page 3)



● L'ALGÉRIE AU SEIN DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Une opportunité pour réaffirmer les principes fondamentaux de sa politique étrangère

(P3)

● L'HYDROGÈNE VERT

L'énorme potentiel de l'Algérie

(P5)

● BARRAGE DE KAKHOVKA

22 000 personnes touchées par l'inondation, 1 300 évacuées

(P12)

Panique à bord d'un vol Air India, des passagers américains forcés d'atterrir en Russie



Un Boeing 777, qui devait effectuer un vol New Delhi-San Francisco, a développé des problèmes de moteur et a été forcé d'atterrir en Russie.

Scénario catastrophe pour les 216 passagers et 16 membres d'équipage à bord d'un vol de la compagnie Air India. Ils ont embarqué mardi pour rejoindre San Francisco depuis New Delhi, mais leur trajet a dû s'arrêter net lorsque l'avion, un Boeing 777, a développé des problèmes de moteur, explique le communiqué de la compagnie aérienne. Le pilote a été alors contraint d'atterrir au Magadan Sokol Airport, en Russie.

De quoi inquiéter les familles des passagers, parmi lesquels probablement de nombreux Américains, selon Vedant Patel, porte-parole adjoint du département d'Etat américain, citée par Reuters, alors que les relations entre Moscou et Washington sont particulièrement tendues à l'aune de la guerre en Ukraine. " Il y a beaucoup de gens nerveux ici ", selon un passager interrogé par le radiodiffuseur indien NDTV.

Les voyageurs ont été pris en charge dans un " hébergement de fortune ", selon Air India. D'après des images diffusées sur les réseaux sociaux par un des passagers sur place, les conditions semblent extrêmement rudimentaires. Des personnes, parfois âgées, sont couchées sur le sol, à proximité les unes des autres.

Désormais, un autre avion est en route pour Magadan avec une équipe d'Air India " pour apporter tout le soutien dont les passagers et le personnel pourraient avoir besoin ", explique encore Air India dans un récent message publié sur les réseaux sociaux. Or l'équipage, des produits de première nécessité et de la nourriture se trouve à bord de cet avion de secours. Il décollera avec tous les passagers le 8 juin pour rejoindre San Francisco. En ce qui concerne l'avion abîmé, " je ne sais pas combien de temps il faudra pour réparer l'avion, mais les passagers seront emmenés à leur destination finale ", a déclaré le ministre indien de l'aviation civile, Jyotiraditya Scindia, à des journalistes.

Deux tigresses victimes de la guerre en Ukraine ont été recueillies par un refuge français



Magnolia et Uvalisa sont deux jeunes tigresses de deux ans trouvées dans la rue, en Ukraine, alors qu'elles y servaient de " modèles photographiques ". Rapatriées au début de la guerre, elles ont finalement été recueillies par le Refuge de l'Arche après avoir longuement transité par la Pologne.

Dans leur malheur, ces deux jeunes félins ont eu beaucoup de chance, car les derniers animaux vivant en Ukraine subissent encore de nombreux bombardements : " ils connaissent beaucoup de traumatismes, confirme Armelle Lagarde, directrice adjointe du Refuge de l'Arche. Un commerce parallèle s'est aussi développé parce qu'en période de guerre, les animaux représentent de l'argent. "

" Notre association, qui existe depuis cinquante ans, a toujours été engagée dans le sauvetage d'animaux en difficulté, poursuit-elle. Elle essaie de leur procurer une vie paisible au sein du refuge, explique Armelle Lagarde. En période de guerre, la misère humaine entraîne celle des animaux... il était donc important qu'on puisse les accueillir chez nous. "

Mexique : Les 45 sacs contenaient les restes de huit jeunes travailleurs portés disparus

On sait enfin à qui appartiennent les restes humains découverts à l'intérieur de 45 sacs abandonnés au fond d'un ravin dans l'Etat de Jalisco, au Mexique. Ils correspondent aux huit jeunes travailleurs d'un centre d'appels portés disparus depuis fin mai. Il y a une semaine, des enquêteurs chargés de retrouver ces huit employés avaient découvert des restes humains enfermés dans des sacs à 40 m de profondeur dans un ravin à Zapopan, en banlieue de Guadalajara. " Les preuves [...] confirment qu'ils correspondent aux jeunes ", a indiqué le gouvernement de l'Etat de Jalisco ce mardi, se basant sur le rapport des experts légistes.

Les victimes, deux femmes et six hommes d'une trentaine d'années, avaient été vues pour la dernière fois entre le 20 et le 22 mai. Leurs restes ont été découverts dans la même zone que le centre d'appels où ils travaillaient. Selon le gouvernement fédéral, cette entreprise est impliquée dans diverses activités illégales, comme des fraudes immobilières et des arnaques par téléphone.

L'Etat de Jalisco est celui qui compte le plus de disparus au Mexique : plus de 15.000 depuis 1962. En 2021, quelque 70 sacs contenant les restes humains de 11 personnes avaient été découverts près de Guadalajara, capitale de l'Etat. Ce mardi, le parquet a annoncé que 27 cadavres avaient été découverts le 25 mai dans une autre commune en banlieue de la capitale. Huit corps ont été identifiés.

De décembre 2018 à avril 2023, 136 fosses clandestines contenant 1.573 corps ont été repérées dans le seul Etat de Jalisco. Ces disparitions en série résultent de la décision du Cartel de Jalisco - Nouvelle Génération (CJNG) d'étendre ses frontières en 2015, selon David Sauced, spécialiste des questions de sécurité.

Selon l'expert, le CJNG tente de monopoliser le trafic de drogue et de contrôler davantage de route vers les Etats-Unis, une stratégie qui implique le recrutement forcé de jeunes et l'extermination de gangs locaux. Le cartel est dirigé par Nemesio Oseguera " El Mencho ", recherché par les Etats-Unis, qui offrent 10 millions de dollars à qui permettra sa capture.



Finlande : Un homme d'affaires écope de 121 000 euros d'amende pour excès de vitesse

Un excès de vitesse très cher payé. En Finlande, un homme a récemment écopé d'une amende de 121.000 euros pour avoir roulé à 82 km/h sur une route limitée à 30 km/h, rapporte The Guardian. Dans ce pays, les amendes sont en effet calculées en fonction des revenus du contrevenant. L'automobiliste en question étant un homme d'affaires multimillionnaire, il a donc écopé d'une des contraventions les plus chères du monde entier pour un simple excès de vitesse, explique BFMTV.

Le businessman de 76 ans a expliqué aux médias finlandais que la limitation de vitesse était " soudainement " passée de 70 à 50 km/h. " J'avais commencé à ralentir mais j'imagine que je n'ai pas été assez rapide, c'est comme ça ", a-t-il déclaré. Le septuagénaire avait déjà écopé de 95.000 euros d'amende en 2013 et 63.680 euros d'amende en 2018 pour excès de vitesse. En Finlande, la loi considère que les amendes doivent être progressives vu que la fiscalité l'est déjà. Les contraventions sont donc calculées en fonction des revenus et d'autres facteurs, comme la récidive. Les 121.000 euros ne représentent cependant que la moitié du revenu du septuagénaire sur 14 jours, une somme donc presque anecdotique pour lui.



Monaco : L'administrateur des biens de la Couronne démis de ses fonctions

Il gère la fortune personnelle du prince, de la famille princière et celle de la Maison souveraine, d'abord sous le règne de Rainier III, puis sous celui d'Albert II. Claude Palmero, administrateur des biens de la Couronne monégasque depuis 2001, a été démis de ses fonctions mardi, selon des sources proches du dossier. Un départ surprise que le palais princier a refusé de commenter dans l'imédiat.

Dans un communiqué transmis ce mercredi à 20 Minutes, il assure que le Prince Albert II a " accepté la décision de Claude Palmero de faire valoir ses droits à la retraite à partir du 12 juin prochain ". Le souverain le " remercie [...] pour le professionnalisme dont il a fait preuve tout au long des années passées ". Expert-comptable de formation, ce Monégasque de 67 ans avait également mené, à la demande du Prince, un certain nombre de missions stratégiques pour l'Etat monégasque, telle la prise de participation dans l'aéroport de Nice, le lancement de la chaîne de télévision publique TV Monaco, le 1er septembre prochain, ou encore des missions de rachats de terrains immobiliers.

Son départ surprise intervient alors que la Principauté de Monaco est secouée depuis fin 2021 par des dénonciations anonymes orchestrées par un site Internet baptisé Les Dossiers du Rocher. Selon la plateforme, il existerait une collusion entre plusieurs proches du Prince, dont Laurent Anselmi, son chef de cabinet, Thierry Lacoste, son avocat, Didier Linotte, président du Tribunal suprême et Claude Palmero.

Les accusations de ce site s'appuient sur le piratage des boîtes mail des intéressés, qui ont tous déposé plainte et réfutent avoir mis en place un quelconque système à leur profit. Une enquête a été ouverte par la justice française.



SÉCURITÉ CYBERNÉTIQUE

Une stratégie nationale en la matière pour une Algérie cyber-résiliente

PAR : HAMZA B.



Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé hier à Alger la cérémonie d'ouverture du séminaire national sur la sécurité cybernétique intitulé : "Stratégie nationale de sécurité cybernétique : pour une Algérie cyber-résiliente", organisée par le ministère de la Défense nationale. Le président de la République a été accueilli à l'entame de la cérémonie, abritée par le Cercle national de l'Armée à Beni Messous, par le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, où une formation militaire lui a rendu les honneurs. Dans son allocution d'ouverture, le Président de la République a affirmé que "les exigences de la sécurité nationale avec ses

dimensions politique, militaire, économique, sociétale, voire technologique, requièrent le développement d'une stratégie nationale inclusive dans le domaine du numérique". Une stratégie, a-t-il souligné, devant "allier prospective et prévention des menaces et des vulnérabilités dans le cyberspace, et la protection des systèmes et des données, ainsi que la promotion d'une culture numérique citoyenne et nationale reposant sur la sensibi-

lisation continue et la veille stratégique dans toutes les institutions". Relevant que "l'importance de la sécurité cybernétique s'accroît parallèlement à l'orientation consciente et ambitieuse de l'Etat à opérer un saut qualitatif en matière de gestion des affaires publiques à travers le développement d'une stratégie réfléchie de numérisation", le président de la République a indiqué que "c'est, là, un choix rationnel et souverain qui émane

de notre conviction collective que la réalisation de l'élan de développement escompté est tributaire de la rationalisation de la gouvernance, de l'amélioration de la qualité de performance des institutions, la valorisation des capacités et la mobilisation de toutes les ressources permettant de hisser l'Algérie nouvelle au rang des pays développés".

"La numérisation est un enjeu majeur pour la moralisation des affaires publiques, la lutte contre la corruption et le développement d'un nouveau système de gouvernance visant à servir le pays et les citoyens et à réaliser l'intérêt général", a-t-il souligné. Au terme de son allocution, le président de la République a appelé les différents intervenants à "faire montre de responsabilité et d'esprit d'entraide dans ce domaine sensible et délicat qui exige davantage d'efforts, chacun en ce qui le concerne, pour contribuer à la sécurisation des

systèmes d'information nationaux". Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Chef d'Etat-Major de l'ANP, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a félicité le président de la République "pour la grande victoire diplomatique réalisée par l'Algérie, élue avec une majorité écrasante en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité onusien".

Le Général d'Armée a affirmé que "l'Algérie est parfaitement consciente de l'importance de la sécurité cybernétique, devenue une nécessité impérieuse pour faire face à toutes les menaces ciblant les systèmes sensibles et vitaux de l'Etat". Il a salué en outre "l'intérêt accordé par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à la mission de préservation de la sécurité des systèmes d'information nationaux tant publics que privés".

H. B.

L'ALGÉRIE AU SEIN DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Une opportunité pour réaffirmer les principes fondamentaux de sa politique étrangère

Le président de la République a confirmé, hier, que l'élection de l'Algérie comme membre non permanent au sein du Conseil de sécurité lui offre une nouvelle opportunité, après avoir assumé avec succès la présidence de la Ligue arabe, pour réaffirmer les principes et valeurs fondamentaux de sa politique étrangère, et partager sa vision sur les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, et ce en s'ap-

puyant sur son grand héritage historique. Dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, exposant les grandes lignes des principales priorités de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité pour l'année 2024-2025, le président de la République a déclaré que "cette élection au sein de l'organe principal de l'ONU confère à notre pays une responsabilité particulière, consistant à participer au

processus de prise de décisions au niveau international dans le but de renforcer la paix et la sécurité internationales. " Et de poursuivre que "l'Algérie a toujours réaffirmé son engagement envers les valeurs du travail multilatéral et placé le respect des règles et principes des Nations unies et du droit international au cœur de sa vision, notamment le droit des peuples à l'autodétermination. "

R.N.

ASSURANCES

La CAAR célèbre aujourd'hui son 60^{ème} anniversaire

La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR) célébrera jeudi son 60^{ème} anniversaire, a indiqué mercredi la compagnie dans un communiqué, affirmant sa détermination à continuer à déployer tous ses moyens afin d'améliorer ses prestations. "Le 08 juin 2023, nous fêtons le 60^{ème} anniversaire de la CAAR, marquant ainsi 60 ans au service du citoyen et de l'économie algérienne", a indiqué la compagnie dans son communiqué, rappelant que la CAAR, "doyenne des compagnies d'assurance", a été créée au lendemain de l'indépendance, dans le cadre du recouvrement de la souveraineté nationale. La CAAR avait pour mission de superviser les opérations d'assurances pratiquées par les sociétés étrangères en Algérie à travers le mécanisme de la cession légale, rappelle le docu-

ment. La CAAR a mis l'accent dans son communiqué sur "le contexte difficile, marqué par le départ vindicatif des compagnies d'assurances étrangères", dans lequel les jeunes cadres de la compagnie ont fait leurs débuts, précisant qu'ils étaient "animés d'une volonté infaillible et d'un amour de la patrie sans bornes", ce qui leur a permis de relever le défi en mettant en place "les pierres angulaires de cette société ancestrale". Après avoir été autorisée à pratiquer les opérations d'assurance, la CAAR est devenue spécialiste en Risques Industriels, et a développé un large panel de produits "novateurs" pour répondre aux attentes et besoins de sa clientèle, est-il expliqué dans le document. Ayant participé activement dans le développement de l'Algérie post-indépendante, la CAAR "a effectivement réaffirmé son rôle majeur dans l'accompagnement

du marché dans ses différentes phases de restructuration", ajoute la même source, affirmant qu'"aujourd'hui, l'objectif du management de la CAAR est de consolider ce glorieux parcours de la Compagnie, en continuant à servir le client et à accompagner l'évolution des besoins de ses partenaires et apportant ainsi les solutions appropriées chaque fois que le besoin s'exprime". La compagnie n'a pas manqué, en cette occasion particulière qui marque son 60^{ème} anniversaire, "de réitérer ses remerciements et engagements indéfectibles envers ses clients et partenaires, pour aligner ses prestations au niveau de leurs attentes". "Riche de son parcours singulier, de ses compétences et culture d'entreprise distinctive, la CAAR continuera à mobiliser ses moyens, pour une prestation sans cesse améliorée", conclut le communiqué.

R. N.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Production pharmaceutique: Appel à la promotion de partenariats africains fructueux

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a appelé, lors de sa participation à la 22^e édition du forum pharmaceutique internationale (FPI) tenue à Dakar (Sénégal), à l'impérative promotion de partenariats africains fructueux à travers l'implication des opérateurs économiques, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Lors de la cérémonie d'ouverture de la 22^e édition du FPI à Dakar, tenue vendredi dernier, le ministre a affirmé que son département ministériel "œuvre à l'établissement d'un partenariat exceptionnel, global et ouvert sur le continent africain, à travers lequel elle tend à créer l'investissement, à développer les capacités de production et à préserver les postes d'emploi", précise le communiqué.

Compte tenu du caractère stratégique, le secteur de la production pharmaceutique œuvre à "établir un partenariat africain fructueux basé essentiellement sur la coopération technique et économique à travers l'implication des différents opérateurs pharmaceutiques", ajoute-t-on de même source.

A ce propos, Aoun a fait état de "près de 196 unités de production pharmaceutique, et aspire à créer davantage de développement et d'expansion dans le cadre de l'intégration sous régionale et continentale".

Le ministre a appelé à "l'adoption d'une approche consensuelle et continentale entre les différents pays africains permettant de développer l'industrie pharmaceutique dans le continent, et ce, à travers l'adoption de plusieurs démarches, à l'instar de la création de pôles industriels régionaux spécialisés en fonction de la gamme des produits en vue d'améliorer l'exploitation du tissu industriel africain.

Il s'agit également du développement commun des médicaments entre les différents producteurs, particulièrement les médicaments destinés au traitement des maladies qui touchent le continent, en accordant la priorité à la production africaine afin de couvrir les besoins des marchés pharmaceutiques africains".

Dans son intervention, le président du Sénégal, Macky Sall a affirmé la nécessité de développer des projets communs entre les entreprises pharmaceutiques du continent.

En visitant le stand de l'Algérie à l'exposition, M. Macky Sall a estimé que "la production pharmaceutique de l'Algérie est en progrès et en développement", appelant les entreprises algériennes à établir des partenariats avec leurs partenaires sénégalais et les pays de l'Afrique subsaharienne", ajoute la même source.

La 22^e édition du FPI a vu la présence du président sénégalais, de la ministre sénégalaise de la Santé et de l'Action sociale, Marie Ngom Ndiaye, outre des acteurs pharmaceutiques et des représentants d'organismes, d'institutions gouvernementales et d'organisations issues de tous les pays participant à l'évènement.

SÉCURITÉ SOCIALE

Impérative activation des guichets itinérants



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a mis l'accent sur l'importance d'activer les guichets itinérants de proximité en vue de rapprocher les services de sécurité sociale des citoyens des régions éloignées.

Répondant aux préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), mardi soir, lors d'une plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, sur le projet de loi relatif à la retraite, le ministre a souligné l'impératif d'activer les guichets itinérants de proximité en vue de rapprocher les services de sécurité sociale des citoyens, notamment dans les wilayas du Sud et les régions éloignées.

Le ministre a, par la même, rappelé les mesures et les procédures prises dans le cadre du système national de sécurité sociale, mettant en avant l'importance de ce système qui repose sur le principe de solidarité intergénérationnelle en matière de gestion des cotisations.

S'agissant de la prise en charge des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et d'insertion sociale des diplômés, M. Bentaleb a fait état de la confirmation de plus de 500.000 bénéficiaires dans les postes d'emploi.

En ce qui concerne le projet de loi modifiant et complétant la loi N 83-12 relative à la retraite, M. Bentaleb a affirmé que la modification apportée à cette loi intervenait dans le cadre des efforts consentis par l'Etat dans le but d'"améliorer le pouvoir d'achat des citoyens", mais aussi de "protéger les catégories vulnérables à faible revenu parmi les retraités".

Pour rappel, le personnel chargé de l'animation des guichets itinérants veillent à communiquer directement avec les citoyens en leur fournissant notamment des informations sur les services des caisses de sécurité sociale, à l'instar de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CAS-NOS) et la Caisse nationale des retraites (CNR). Ces guichets itinérants ont pour objectif de faire connaître les services électroniques disponibles en matière de sécurité sociale, visant à alléger les procédures administratives et faire éviter aux citoyens le déplacement notamment dans les régions éloignées, outre les procédures d'écoute sociale pour la prise en charge de leurs préoccupations.

Younes B.

L'ALGÉRIE PARTICIPE AU 10^E FORUM D'AFFAIRES ARABO-CHINOIS

Conforter sa candidature au BRICS

L'Algérie prendra part à la 10e édition du Forum des hommes d'affaires arabo-chinois qui se tiendra la semaine prochaine, le 11 et le 12 juin en Arabie saoudite. Dans un communiqué publié sur son site web, la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (Caci) a précisé qu'en marge de cette rencontre se tiendra également la 8e édition du Symposium sur l'investissement.

"Cet événement, organisé par le ministère de l'Investissement du Royaume d'Arabie saoudite et le Conseil chinois pour le développement du commerce international (CCPIT), en collaboration avec la Ligue des Etats arabes et l'Union des chambres de commerce arabes, se tiendra sous le thème de la coopération pour la prospérité, et ce, dans le but de renforcer les relations commerciales et promouvoir la coopération économique et d'investissement entre la Chine et les pays arabes", explique la Caci. D'après l'Agence de presse saoudienne, le forum rassemblera plus de 2.000 participants, dont des représentants gouvernementaux de haut niveau, des hauts fonctionnaires, des PDG, des investisseurs et des entrepreneurs, et se focalisera, dans les échanges, sur les secteurs économiques prometteurs, les industries



manufacturières notamment, l'économie numérique et l'intelligence artificielle, les énergies renouvelables, l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'exploitation minière, le tourisme, l'innovation... "Des secteurs, en somme, qui sont les plus ciblés dans notre économie nationale. Cet événement sera une occasion importante pour notre pays afin de nouer des partenariats dans les domaines stratégiques, tels que l'exploitation minière, l'industrie, l'agriculture, les travaux publics, le tourisme... Nous comptons beaucoup sur la coopération avec la Chine pour renforcer notre économie et concrétiser nos ambitions technologiques. D'autant que la Chine est connue pour ses avancées technologiques", estime l'expert en économie, Mourad Kouachi. Mais l'Algérie, souligne-t-il, compte surtout sur le soutien de la Chine pour conforter et consolider sa

candidature au groupe de BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) afin que notre pays réussisse son entrée dans ce groupe et bénéficie des avantages économiques très importants découlant de cette organisation. "La Chine est classée aujourd'hui comme étant la deuxième puissance économique dans le monde avec un PIB de près de 18 billions de dollars. C'est le plus grand et le plus important partenaire des pays arabes et africains et le principal fournisseur de l'Algérie. Que ce soit pour notre pays ou pour les autres Etats arabes, il ne peut qu'être bénéfique que de renforcer la coopération avec une économie de cette envergure", affirme-t-il. Au cours des dernières années, remarque-t-il, la coopération algéro-chinoise s'est développée davantage, mais notre pays a besoin de nouveaux investisseurs chinois pour l'exploitation

des ressources minières, agricoles et industrielles, notamment. Notre pays, rappelle-t-il, est en quête d'investisseurs et de financements pour le développement de ses projets stratégiques, tous secteurs confondus. La Chine sera, selon lui, le partenaire idoine pour la mise en œuvre des programmes de la transition énergétique par l'exploitation du renouvelable, du solaire, de l'hydrogène vert, du gaz de schiste... "La Chine est également à la recherche de l'énergie à moindre coût et que je pense que l'Algérie, avec ses potentialités dans ce domaine, sera pour elle un partenaire de choix dans ce secteur", conclut-il. Notons qu'en 2022, les échanges commerciaux entre la Chine et les pays arabes ont atteint les 430 milliards de dollars, soit une augmentation de 31% par rapport à 2021.

Hamza B.

DES PRIORITÉS FIXÉES PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Les investisseurs s'orientent de plus en plus vers l'investissement agricole

L'Office national des terres agricoles (ONTA) et l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) ont lancé le troisième portefeuille d'appels à projets structurants dans le secteur agricole. "Nous sommes en phase, actuellement, d'élaborer des études dans le cadre de ce 3e portefeuille, lancé il y a quelques jours. De plus en plus d'investisseurs, activant dans d'autres secteurs, se tournent vers l'agriculture. Les contraintes économiques et la covid-19, entre autres, ont fait que beaucoup de porteurs de capitaux, qui n'avaient plus la possibilité d'injecter leurs moyens financiers dans des projets de développement dans l'industrie notamment, se sont orientés vers le domaine agricole", fait savoir le directeur général du Bureau national d'études pour le développement rural (Bneder), Khaled Benmohamed. Ce sont surtout, précise-t-il, ceux qui actaient dans l'habitat et dans l'industrie pharmaceutique, de papier, des équipements, de l'électricité, de la pétrochimie...qui manifestent leur intérêt pour l'agriculture. "Il y a donc

un engouement de la part d'investisseurs dont les projets sont orientés vers les priorités fixées par les pouvoirs publics. Comme l'Etat détient un foncier agricole considérable, il est en mesure d'établir la stratégie idoine pour satisfaire les besoins alimentaires des populations et donc, la sécurité alimentaire", affirme-t-il. Les pouvoirs publics ont orienté les projets stratégiques, signale-t-il, vers la céréaliculture, la production de maïs grains, les oléagineux, la culture du fourrage pour améliorer la production de lait et des viandes, les légumineuses... "Nous avons enregistré au total quelques 150.000 hectares exploités dans le Sud du pays dans le cadre de ces projets structurants et ça progresse. En partenariat avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, nous nous attelons à élaborer des missions de suivi de la mise en culture pour savoir quelles sont les superficies qui ont été plantées, chaque année, en céréales, en pomme de terre, en légumes... Et pouvoir ainsi gérer les périodes critiques, les surproductions et les sous-productions", révèle-t-il.

SIX MOIS POUR LANCER LES PROJETS D'EXPLOITATION

Des missions de suivi de mise en valeur des terres sont également élaborées, poursuit-il, permettant l'évaluation de 1 million d'hectares de périmètres agricoles dont 600.000 hectares ont été attribués aux investisseurs. "Sur ces 600.000 hectares, le suivi se poursuit pour évaluer leur niveau d'exploitation. Nous sommes en quête d'investisseurs qui rentabilisent le foncier agricole mieux que nous, qui génèrent des revenus. Ils ont six mois devant eux pour lancer leurs projets. Passé ce délai, ils seront déçus de l'attribution du foncier. Les investisseurs qui financent les projets à 100% sont prioritaires dans l'accès au foncier agricole, car nous voulons valoriser et exploiter nos ressources foncières le plus vite possible pour produire le nécessaire afin d'améliorer notre sécurité alimentaire", indique-t-il, en rappelant que, depuis 2011, l'Etat a lancé plusieurs procédures d'aide à l'accès au foncier agricole. La concession agricole, notamment, souligne-t-il, qui a permis la mise en valeur des périmètres et l'octroi de ces der-

niers à des concessionnaires au niveau local. "Ça a donné son lot de réussite et son lot de malfaçon, aussi bien en terme de procédures que d'exploitation réelle des terres. Des circulaires ministérielles ont été promulguées par la suite pour bénéficier de l'accès financier à travers des appels à manifestations d'intérêt, lancés par les wilayas et les communes. Il y a eu un engouement formidable.

Le Bneder a réalisé dans ce cadre 4.000 études entre 2011 et 2014 pour le compte d'investisseurs potentiels", rapporte-t-il. C'est l'Etat, assure-t-il, qui a financé les études de développement productif des agriculteurs, détenteurs de foncier, mais ne disposant pas de capacités nécessaires pour le valoriser.

"Des agriculteurs ont obtenu des études et des financements sans toucher à leurs poches. Après que l'Etat ait évalué les différentes politiques menées dans le secteur agricole, il a décidé de permettre aux gros investisseurs de développer une agriculture structurante, intégrant production et transformation agro-alimentaire", conclut-il.

Omar A

L'HYDROGÈNE VERT

L'énorme potentiel de l'Algérie

PAR : HAMID M.

Les projets de production d'hydrogène en Algérie ont connu, ces derniers temps, un grand intérêt par les autorités publiques, ce qui met notre pays parmi les leaders producteurs de cette énergie propre, que ce soit pour la consommation sur le marché local ou pour l'exportation à l'étranger.

L'objectif est la diversification de mix énergétique en utilisant les ressources naturelles de l'énergie tout en préservant les réserves du pétrole et du gaz pour les générations futures, ainsi qu'une augmentation des exportations, notamment le gaz naturel.

L'Algérie dispose de 159,05 billions de pieds cubes (4,5 billions de mètres cubes) de réserves de gaz naturel d'ici la fin de 2022, selon les estimations d'Oil & Gas Journal.

Notre pays bénéficie également d'un large potentiel étant à proximité du marché européen, un continent avec lequel est connectée avec plusieurs gazoducs. Cela intervient alors que l'Europe cherche à importer 10 millions de tonnes d'hydrogène vert d'ici 2030, en plus de pro-



duire la même quantité localement, dans le cadre de ses plans de chercher des alternatives au gaz russe, ce qui fera de l'hydrogène en Algérie l'une des opportunités prometteuses pour l'Europe.

En décembre 2022, le gouvernement a élaboré la Stratégie nationale de développement de la production d'hydrogène en Algérie, une feuille de route visant à transformer le pays en un leader régional et international dans la production et la commercialisation de ce carburant propre.

La stratégie vise à produire et exporter entre 30 milliards et 40 milliards de kilowattheures (jusqu'à un million de tonnes lorsqu'il est converti en hydrogène), sous forme d'hydrogène gazeux, liquide et ses dérivés, selon les informations du site "Attaqa.com".

L'Algérie s'attend à ce que si la stratégie est mise en œuvre, elle réalisera des revenus annuels estimés à 10 milliards de dollars, selon les informations de même site. La stratégie comprenait 3 étapes principales, en commençant par la phase de formation au cours de la période de 2023 à 2030, suivie de la phase d'expansion et de création de marché

entre 2030 et 2040, puis la phase de fabrication et d'exportation à l'étranger au cours de la période (2040-2050). La stratégie vise à exporter environ 10% d'hydrogène vert vers le marché européen d'ici 2040, à un prix de vente compétitif, en profitant de la situation privilégiée du pays en proximité géographique avec les pays du vieux continent.

La stratégie repose sur deux types d'hydrogène ; Il s'agit du type bleu produit à partir de gaz naturel (méthane) basé sur la technologie de captage et de stockage du carbone, et du type vert produit à partir de l'électrolyse de l'eau à partir d'énergies renouvelables.

La croissance du marché de la production d'hydrogène en Algérie dépend de plusieurs facteurs. Au premier rang de celles-ci, la diminution du coût de production des énergies renouvelables, et le renforcement du réseau électrique pour augmenter le taux d'intégration des sources propres, selon la vision du gouvernement.

En plus de travailler à réduire le coût de production des appareils d'électrolyse de 1 000 \$/kW à

400 \$/kW, de développer des technologies de stockage et de transport, des infrastructures et de développement des marchés de l'hydrogène compétitifs.

L'Algérie vise à concrétiser des investissements estimés entre 20 et 25 milliards de dollars pour mettre en œuvre des projets de production d'hydrogène vert, dans le cadre de la fourniture de pétrole et de gaz pour augmenter également ses exportations d'hydrocarbures.

Le pays affirme que ses efforts pour produire environ 15 000 mégawatts d'énergie solaire d'ici 2035 soutiennent les plans de production d'hydrogène vert.

Le pays dispose d'un grand potentiel qui le qualifie pour jouer un rôle important et majeur sur le marché mondial de l'hydrogène vert, au premier rang duquel figure la disponibilité des ressources naturelles pour la production d'énergie renouvelable, élément principal de fonctionnement de l'électrolyseur.

Les importantes ressources et infrastructures de gaz naturel de l'Algérie renforcent également la position du pays dans la production d'hydrogène bleu à des prix compétitifs.

Parmi les facteurs qui donnent au marché de l'hydrogène en Algérie une opportunité de prospérer figure également la possession par le pays d'un important réseau de transport d'électricité, d'infrastructures de stockage, de distribution et de transport, en plus des gazoducs pour le transport du gaz naturel en interne et à l'international, avec sa situation géographique proche du marché européen.

La tendance de l'Algérie à développer des projets de production d'hydrogène vert stimule l'accélération de la mise en œuvre de projets d'énergies renouvelables. Ce qui à son tour contribue aussi à diversifier le mix énergétique du pays.

H. M.

BOULMERKA TAREK, PRÉSIDENT DE L'ANEXAL :

" Il faut multiplier les points de vente du produit national en Afrique "

"L'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal) ne fédère pas que les opérateurs-exportateurs en activité mais, elle constitue également un forum de concertation", a indiqué, hier, son président Boulmerka Tarek sur les ondes de la Radio algérienne. L'invité de la matinale de la Chaîne 2, explique que depuis sa création, en 2001, les membres de cette association se réunissent, chaque jeudi, pour discuter de multitudes de problématiques avec proposition de solutions.

"A chaque réunion, il y a une nouvelle vision pour encourager les exportateurs et notre rôle est, évidemment, de défendre nos intérêts moraux, de participer à l'élaboration d'une stratégie nationale d'exportation", souligne-t-il.

Cette stratégie, dit-il, est de promouvoir des échanges d'idées et d'expériences entre adhérents, en présentiel ou à distance, grâce à des mailings entre opérateurs nationaux, de l'Anexal. "Présentement, les opérateurs sont rassurés sachant que l'Anexal est avec eux et défend les intérêts de ses adhérents et leur confère une confiance dans le cadre d'un travail positif", a-t-il assuré.

Saluant l'encouragement du président de la République concernant l'exportation, M. Boulmerka souligne que celle-ci "apporte une valeur ajoutée et réduit par conséquent la facture de l'importation". Et d'appeler à la multiplication des initiatives à l'exemple de celle prise par le chef de l'Etat via l'ouverture des points de vente au Sénégal. "C'est une bonne initiative qui est suivie par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations qui veille sur la concrétisation du projet qui doit être opérationnel vers la fin de juin courant", a-t-il noté, souhaitant que "cette première sera suivie par d'autres initiatives à travers le continent africain pour vendre le produit national".

Le responsable de l'Anexal souhaite aussi que "cette opération soit encadrée, dans les plus brefs délais, par des banques et soit élargie à d'autres pays comme la Mauritanie et le Niger au fur et à mesure que des dessertes aériennes seront assurées.

Par ailleurs et s'agissant des zones franches, l'intervenant appelle à "la multiplication des zones franches, à l'instar de celle de Sakiet Sidi Youcef (en Tunisie, ndlr) où les capacités de stockage, selon lui, sont "importantes et les risques sont minimes".



Il recommande de faire de même au niveau du passage frontalier de Debdeb, avec la Libye, où les Libyens appellent à son ouverture, car, dit-il, "ils ont des difficultés à importer les produits algériens à cause des taxes exigées".

H. M.

LA MUTUELLE AMANA

L'idéal pour les salariés, commerçants, artisans ou chefs d'entreprises



La compagnie d'assurances Amana a lancé plusieurs services dans le cadre de l'assurance des particuliers, des familles, des travailleurs et des travailleurs libéraux en adoptant la formule d'assurance mutuelle.

La mutuelle AMANA permet d'indemniser les médicaments non remboursables auprès de la Caisse de Sécurité Sociale, et même les frais de soins, que ce soit des examens médicaux ou de radiographies, voire même de lunettes et de soins dentaires.

Selon les explications données par Allaoua Benkhelil, un cadre à la compagnie d'assurances Amana, dans une déclaration au journal Le Maghreb, en marge des journées portes ouvertes organisées au Centre international de la presse, les 6 et 7 juin 2023, "la compagnie d'assurances AMANA fournit des services d'assurance même aux artisans et les fonctionnaires libres même s'ils ne sont pas affiliés à la CNAS, ou CASNOS, et le client peut souscrire directement en ligne, grâce à la plateforme de amana, ainsi que le remboursement des médicaments", a fait savoir Benkhelil. L'intervenant a expliqué que la formule qu'Amana propose à ses clients des services adaptés, selon les besoins et les capacités financières de l'assuré. "Il n'y a pas de différence entre une mutuelle santé et une assurance santé dès que nous parlons de solution santé, les deux termes sont interchangeable. Que vous soyez salariés, commerçants, artisans ou chefs d'entreprises... vous pouvez bénéficier, vous et votre famille, de l'assurance santé Amana à travers ses différentes offres", a déclaré Allaoua Benkhelil.

De son côté, Hocine Gounane, spécialiste du marketing à la compagnie d'assurance Amana, a confirmé : Ce dernier fournit ses services via Internet, via la plateforme numérique pour les clients, où tous les assurés peuvent souscrire à toute formule d'assurance qu'ils jugent appropriée pour eux.

Gounane, a expliqué que la société Amana accorde des privilèges et des prix différentiels aux institutions qui veulent sécuriser leurs travailleurs, et que ces institutions bénéficieront de ce processus dans le cadre de leurs transactions fiscales, "vos dépenses de santé ne sont pas entièrement remboursées par la CNAS / CASNOS, une assurance santé vous permet de couvrir les frais qui restent à votre charge, en totalité ou en partie, en fonction de l'offre choisie", a-t-il fait savoir.

Hamza B.

CATASTROPHES

L'Algérie œuvre à honorer ses engagements envers le Cadre de Sendai 2015

ORAN Rôle des institutions religieuses en Afrique du Nord dans le transfert des connaissances

Les participants au congrès international sur "la production de la connaissance dans les institutions religieuses en Afrique du Nord" ont mis l'accent mardi à partir d'Oran sur le rôle des institutions religieuses dans le transfert des sciences et des connaissances à travers les âges.

"Les institutions religieuses en Afrique du Nord, dont l'Algérie, ont préservé le Savoir et transféré, à travers les âges, des sciences et des connaissances d'une génération à l'autre ce qui reflète la richesse du patrimoine culturel et historique de la région", a affirmé, à ce propos, le Directeur général du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran Dr. Manaâ Amar.

La production de la connaissance au niveau des institutions religieuses en Afrique du Nord, a-t-il indiqué, "rencontre, actuellement, d'importants enjeux produits par l'essor technologique et les mutations sociales, entre autres, imposant l'étude des enjeux et un travail d'assimilation".

Pour sa part, Dr. Arous Zoubir, chercheur au Laboratoire religion et Société de l'Université d'Alger 2, a indiqué que les institutions religieuses qui produisent des savoirs religieux "jouissent d'une vision de révérence et de prestige enracinée dans la conscience générale des sociétés de l'Afrique du Nord".

Le professeur Abdelmadjid Chorfi de l'Institut Beit El Hikma de Tunisie et Mustapha Ettir de l'Académie des études sociales de Libye ont présenté des lectures sur le développement de la production des connaissances dans les institutions religieuses dans leurs pays respectifs et les enjeux qu'ils rencontrent, notamment les changements politiques et sociaux prévalant dans les deux pays, durant la deuxième moitié du 20e siècle.

Les thèmes de ce colloque scientifique de deux jours sont issus d'un projet de recherche mené, depuis trois ans, en coopération entre le Laboratoire Religion et Société de l'Université d'Alger 2 et le CRASC d'Oran, a souligné le Directeur du Laboratoire, Dr. Siham Cherifi.

Des universitaires et chercheurs d'Algérie, Tunisie, Libye, Emirats arabes unies, Liban, Soudan, Egypte et Allemagne prennent part à cette rencontre, organisée par le CRASC en collaboration avec l'Université d'Alger 2 et le bureau de la Fondation Conrad Adenauer d'Alger.

Des experts ont affirmé mardi à Skikda que l'Algérie œuvre à mettre en œuvre ses engagements pris au titre du "Cadre de Sendai 2015 de réduction des risques de catastrophe" par l'enrichissement de son dispositif juridique. "L'Algérie déploie de gros efforts pour adapter son système juridique au Cadre de Sendai 2015-2030 par l'introduction de plusieurs amendements à certaines lois liées aux risques majeurs", a indiqué Amina Amari, cadre au ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire et représentante de l'Algérie au Bureau des Nations-unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR). Intervenant au cours d'une rencontre de formation tenue au palais de la Culture Malek Chebel de Skikda sur "les modalités d'élaboration de stratégies locales de réduction des risques des catastrophes selon l'approche japonaise", la même cadre a rappelé que la loi 04-20 relative aux



risques majeurs a été adoptée en 2004 après le séisme de Boumerdès (21 mai 2003), signalant que cette loi fait l'objet actuellement d'une révision au niveau du ministère de tutelle en vue de s'appuyer sur le cadre de Sendai en cas de catastrophe et de l'adapter aux cadres internationaux. "D'importantes ressources financières ont été mobilisées par l'Algérie pour réduire les effets des catastrophes et indemniser les victimes", a

assuré, de son côté, Amel Younés, cadre au même ministère, durant cette rencontre tenue en présence des walis de Skikda, de Souk Ahras et d'El Tarf ainsi que de cadres des wilayas d'Annaba, Guelma et Constantine et de la représentante de l'agence japonaise GICA, Usami Satoko. Mettant l'accent sur l'importance de la révision de loi sur les assurances pour réduire les charges financières supportées par l'Etat, elle a

abordé la stratégie de réduction des risques d'inondations que font peser sur Skikda les deux oueds de Safsaf et Zeramna ainsi que ceux liées au séisme, la pollution marine, l'industrie et les feux de forêts. Le commandant Samir Fertas de la direction de la protection civile a exposé, lui, les huit étapes de la méthode japonaise de réduction des risques des catastrophes majeurs, relevant que le Cadre de Sendai vise en premier à élaborer des plans anticipés avant les catastrophes. Selon les organisateurs, cette formation s'inscrit dans le cadre d'un processus initié depuis deux années par le ministère de l'Intérieur avec un partenariat japonais pour tirer avantage de l'expertise nipponne dans ce domaine qui reste la mieux indiquée pour les collectivités locales. La rencontre de deux jours comprend des visites à la direction de la protection civile et à la zone industrielle de Skikda pour s'enquérir des mesures de prévention des risques industriels.

ALGER

Présentation de la pièce de théâtre "El Assifa"

La générale de la pièce de théâtre "El Assifa" (la tempête), dont les contenus restituent le génie de la Révolution algérienne à transférer le combat pour l'Indépendance sur les terres de l'ennemi, a été présentée, mardi soir à Alger, devant un public relativement nombreux. Pour le deuxième soir du riche programme baptisé "Le mois du Théâtre", célébrant le soixantenaire de l'Indépendance, le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) a accueilli "El Assifa", un spectacle "simple, intelligent et profond" qui a rappelé la quintessence dans l'action des valeureux combattants pour la liberté en Algérie. Ecrit et mis en scène par Younes Djouani, dont c'est la première conception, le spectacle, produit par le théâtre régional d'Oum El Bouaghi, a été réfléchi sur la base d'une succession d'événements importants qui ont marqué le militantisme effectif des algériens en France. La collecte de fonds pour le Front de Libération national (FLN), le réseau d'accueil et d'orientation des militants, les exactions et arrestations des militants, le réseau Francis Johnson, également appelé, "Les porteurs des valises", ainsi que les événements d'Octobre 1961, sont autant de stations historiques qui ont marqué la lutte des algé-

riens sur les terres de l'ennemi. Brillamment rendue par une pléiade d'artistes, la succession d'événements et la densité du propos dans la trame, ont tenu le public en haleine, suscitant en lui de belles réactions d'adhésion aux différentes émotions exprimées. Le spectacle a été embelli par de petits clins d'œil en guise de rappels, adressés à l'endroit du personnage du "Goual" de Abdelkader Alloula, de la pièce "Ech'Chouhada Yaoudouna had el ousboué" de Tahar Ouettar ou encore à la voix radiophonique de la Révolution de Aissa Messaoudi, à travers laquelle le metteur en scène a souhaité rendre hommage aux journalistes qui avaient contribué à faire entendre la voix de l'Algérie dans le monde. Le choix du metteur en scène d'utiliser la technique des ellipses narratives pour présenter une série d'événements dans des temporalités réduites, dénote de la densité de l'action militante menée par les Algériens en France. Regroupant plusieurs disciplines des arts de la scène, poésie, chant, et les chorégraphies hautement esthétiques de Riadh Beroual notamment, le spectacle a également livré ses enseignements dans des formes légères et accessibles au public, qui retiennent l'attention du spectateur par la rapidité des informations livrées à travers les ellipses temporel-

les. D'une conception fonctionnelle, la scénographie, œuvre de Mourad Bouchehir, a consisté en trois entrées en arcs d'une architecture ancienne, suggérant trois espaces différents qui ont restitué les atmosphères intenses de l'action militante des Algériens à Paris. Le spectacle a également été soutenu par un éclairage dont l'intensité et la variété des couleurs, latérales ou d'ensemble, a judicieusement aidé à restituer les différentes situations, dans des ambiances hautement esthétiques. De même pour la bande son qui a accompagné la dynamique des ellipses, avec des extraits de musique suggérant l'action et le mouvement rendus dans des cadences binaires. Très applaudis par le public, les comédiens ont su porter la densité du texte, occupant tous les espaces de la scène dans un rythme soutenu aux échanges intenses. Seize pièces de théâtre, produites dans le cadre du programme "Le mois du théâtre" dédié à la célébration du soixantenaire de l'indépendance, seront présentées au public à Alger et dans plusieurs wilayas du pays. "Le mois du Théâtre" se poursuit vendredi à Alger, avec le spectacle "Kahwet El Guelmi, produit par le Tna.

APN

Les députés saluent les mesures prévues dans le projet de loi relatif à la retraite

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont salué mardi les nouvelles mesures prévues dans le projet de loi modifiant et complétant la loi N 83-12 relative à la retraite, affirmant que ce projet de loi s'inscrit dans le cadre des mesures visant à améliorer le niveau de vie des retraités. Lors d'une plénière à l'APN, présidée par Ibrahim Boughali, président de cette instance parlementaire, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, les députés ont

salué la teneur dudit projet qui s'inscrit dans le cadre "des mesures tendant à améliorer le niveau de vie de la catégorie des retraités à faible revenu". Dans ce cadre, le député du Mouvement El-Bina, Bouchama Abdallah, s'est félicité de la teneur de ce projet de loi qui, a-t-il dit, traduit la dimension sociale de l'Etat algérien, indiquant que cette mesure "mérite d'être saluée". Pour sa part, le député du Parti du Front de libération nationale (FLN), Khalifa Miloud, s'est réjoui de la teneur dudit projet, estimant que les nouvelles mesures s'inscrivent dans le cadre de "la poursuite des efforts visant à

améliorer le niveau de vie des citoyens et à faciliter la vie à la catégorie des retraités à faible revenu". Le député Boubekour Ahmed (RND) a salué le contenu du projet de loi amendant les dispositions des articles 16 et 47 dans le cadre "du soutien de la politique sociale de l'Etat" à même "d'améliorer le pouvoir d'achat des retraités à faible revenu". Le député Benamara Baghdad (FLN) a indiqué, quant à lui, que le projet de loi "constitue un acquis majeur pour les retraités à faible revenu car il vise à améliorer le pouvoir d'achat de cette catégorie". Les intervenants aux débats

ont évoqué certaines préoccupations qui concernent plusieurs secteurs pour ne citer que l'insertion des contractuels en fin de contrat et d'autres questions liées à la retraite et à l'allocation chômage. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale avait déclaré, lundi, lors de la présentation du projet de loi, que ce texte "modifie et complète les dispositions des articles 16 et 47 de la loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite" et "vise à asseoir la politique sociale équitable adoptée par notre pays en vue de protéger les catégories vulnérables des retraités à faible revenu".

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif

Des tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 46 narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 400.000 comprimés psychotropes saisis dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 31 mai au 6 juin, indique un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations



exécutées à travers les Régions militaires, 46 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 1 kilogramme de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 417 005 comprimés psychotropes", note la même source. Dans le cadre de la

lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire "ont arrêté 13 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, des détachements de l'ANP "ont arrêté 312 individus et saisi 32

véhicules, 341 groupes électrogènes, 215 marteaux piqueurs, 7 détecteurs de métaux, 136 quintaux de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute le bilan. Selon la même source, "26 autres individus ont été arrêtés et 3 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 19 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 125 tonnes, en sus de 109 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". De même, les Garde-frontières "ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 72 716 litres à

Tébessa, Souk Ahras, El-Tarf, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar". Par ailleurs, les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 256 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 155 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national". Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, "ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", conclut le bilan du MDN.

SAHARA OCCIDENTAL

Le mutisme de l'ONU et de la communauté internationale dénoncé

La présidente de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (Isacom), Aminatou Haidar, a dénoncé le mutisme et l'inaction de la communauté internationale face aux violations grandissantes de l'occupant marocain dans les territoires sahraouis occupés, soulignant que cet état de fait est à l'origine du scénario de guerre en vigueur depuis novembre 2020 et la répression sans précédent des militants sahraouis. Dans un entretien accordé à la fondation suédoise Right Livelihood, la figure emblématique de la lutte sahraouie a indiqué que le scénario de guerre en vigueur dans les territoires sahraouis occupés depuis le 20 novembre 2020 est dû, "en plus de la violation par le Maroc du cessez-le feu, au silence et à l'inaction de la communauté internationale et des Nations unies". "Pour ceux d'entre nous qui vivent sous occupation marocaine dans les zones occupées, la situation empire. En ce moment, je parle (avec l'ONG, ndlr) de chez moi et la police est à l'extérieur, mais mon cas n'est pas unique. Tous les militants et activistes sont assiégés par la police. Et bien sûr, ceci afin d'empêcher toute forme de protestation", a ajouté la militante sahraouie. Elle a précisé que ceci se produit "au vu et au su" des organisations internationales, dont la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), basée à "quelques mètres" de chez elle mais "qui ne fait rien", dénonce-t-elle. "Ils (les Casques bleus de la MINURSO, ndlr) n'appellent pas, ne posent pas de questions sur notre situation et ne nous saluent même pas", a-t-elle encore déploré.

LA SITUATION S'AGGRAVE DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

Interrogée, dans le même contexte, sur le secret de la persévérance et la résilience des militants sahraouis d'aller de l'avant en dépit de cette insupportable situation, Aminatou Haidar a souligné que ces derniers puisent leur force et leur détermination de leur conviction qu'ils défendent leur droit et une juste cause, ainsi que des soutiens qu'ils ont établis à l'international et des nouvelles technologies qui leur permettent de faire entendre leur voix. "La situation s'aggrave, mais au moins maintenant nous avons établi des relations inter-

nationales, et nos voix se font entendre. Actuellement, j'envoie ce message de chez moi par votre intermédiaire, ce qui n'était pas possible auparavant", a-t-elle déclaré, notant que "grâce à ces connexions et à la puissance des réseaux sociaux et d'internet, les Sahraouis sont enfin entendus". Sur la question de savoir comment l'identité sahraouie est visée par l'occupant, la récipiendaire du prix Nobel alternatif de Right Livelihood a fait savoir que "le Maroc a utilisé de nombreuses méthodes pour éliminer la culture sahraouie". "L'occupant marocain a, entre autres, interdit la musique sahraouie, particulièrement le chant révolutionnaire dans les territoires occupés, effacé totalement la culture et les traditions sahraouies des programmes scolaires et produit des documentaires et films véhiculant la culture marocaine", a-t-elle indiqué. Selon la figure de proue du combat sahraoui pour l'indépendance, "le but recherché à travers ces méthodes est de faire passer le message tant au monde extérieur qu'aux Marocains, que les Sahraouis sont 'similaires' aux Marocains". Elle a noté, à ce titre, que les Sahraouis ne se laissent pas faire et continuent toujours d'expliquer aux enfants que la culture marocaine n'est pas la leur. Pour ce qui est de la symbolique du 50e anniversaire du déclenchement de la lutte armée sahraouie et de la création du Front Polisario, Aminatou Haidar a indiqué que ces 50 ans ont été certes marqués par la perte de beaucoup de martyrs sahraouis dans le champ d'honneur, mais ont été aussi synonymes de beaucoup d'acquis et de succès pour la cause sahraouie. "Ces cinq décennies ont conduit au développement d'une société sahraouie moderne qui accorde une grande importance à l'humanité, à la tolérance et à l'autonomisation des femmes, qui sont respectées et occupent des postes de premier plan dans tous les domaines", a-t-elle déclaré. Selon elle, la motivation des femmes sahraouies, qui se battent aux côtés de leurs frères, découle notamment de leur aspiration à la liberté et du désir de jouir pleinement de leurs droits en tant que citoyens sahraouis à part entière. Aminatou Haidar a affirmé, à cet égard, qu'en tant que militante des droits de l'Homme plaidant pour l'autodétermination, elle est pleinement consciente qu'elle peut faire face à des conséquences importantes, mais la

militante comprend également que "la condamnation la plus sévère serait de garder le silence et d'accepter que (son) peuple se résigne à l'injustice".

L'EXPULSION PAR L'OCCUPANT MAROCAIN DE DEUX AVOCATES ESPAGNOLES VIVEMENT DÉNONCÉE

Les autorités d'occupation marocaines ont expulsé, samedi des territoires sahraouis occupés, deux avocates espagnoles mandatées par le Conseil général des avocats espagnols qui a vivement dénoncé cette attitude s'inscrivant dans le cadre de la politique du Maroc d'interdire aux observateurs étrangers l'accès au Sahara occidental. Le Conseil général des avocats espagnols (CGAE) a dénoncé, dans une lettre écrite au ministère des Affaires étrangères, le fait que deux avocates espagnoles de l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental, Inés Miranda et Lola Travieso, aient été expulsées de la ville occupée de Laâyoune, "sans aucun motif valable". Le CGAE a appelé le "ministère des Affaires étrangères à formuler une plainte écrite aux autorités marocaines pour avoir empêché l'accès (aux territoires sahraouis occupés) des deux avocates espagnoles". Il a, en outre, informé le ministère que "les avocates Inés Miranda et Lola Travieso voyageaient sur un vol des Îles Canaries vers Laâyoune occupée dans le cadre d'une mission d'observation approuvée par les avocats espagnols. Mais alors qu'elles s'apprêtaient à quitter l'avion, les forces de sécurité marocaines leur ont même refusé le droit de descendre des escaliers de l'appareil" dans un premier temps. Dans leur missive, "les avocats espagnols ont réitéré leur soutien au travail effectué par l'association de juristes susmentionnée, qui n'est autre que de vérifier le respect des droits de l'Homme et de dénoncer leur violation dans l'ancienne colonie espagnole". Les avocates espagnoles ont été détenues illégalement et soumises à des traitements humiliants pendant plusieurs heures à l'aéroport de la ville occupée de Laâyoune, puis expulsées du territoire, a-t-on fait savoir. Dans le même contexte, l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental (IAJUWS) a élevé la voix pour protester contre "le boycott systématique et continu

des missions d'observation des droits de l'Homme au Sahara occidental par les autorités d'occupation marocaines". "Le Sahara occidental figure sur la liste des Nations unies des territoires en attente de décolonisation. Et l'Espagne est légalement sa puissance administrante. Cependant, depuis que l'Espagne a abandonné le territoire en 1975, l'obligation non seulement de le décoloniser, mais aussi de rendre compte de la situation de sa population, comme l'exige l'article 73 de la Charte des Nations unies, a été violée", dénonce l'association. De même, l'IAJUWS rappelle que "ce boycott des missions d'observation des droits de l'Homme affecte également l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies, Staffan de Mistura, qui tente depuis deux ans d'accéder au territoire pour remplir la mission confiée par la communauté internationale quant à la recherche d'une solution au conflit" au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975. De même, "le travail de nombreux rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies et de toute organisation non gouvernementale qui cherche à dévoiler les crimes graves perpétrés par le Maroc contre le peuple du Sahara occidental est entravé", rappelle la même source. Pour sa part, le Bureau exécutif des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme au Sahara occidental (CODESA) a déploré dans un communiqué l'expulsion des deux avocates espagnoles et souligné que "ce n'est pas la première fois que le Maroc, sans justification aucune, oppose son veto à l'entrée des deux avocates au Sahara occidental et les empêche d'accomplir leur travail".

Pour le CODESA, "le Maroc ne souhaite pas que des juristes et des observateurs internationaux se rendent au Sahara occidental occupé, pour continuer à réprimer et maintenir son blocus militaire, policier et médiatique imposé au territoire". Depuis 2014, le régime marocain a expulsé près de 300 personnes de 21 pays et 4 continents qui tentaient d'accéder au Sahara occidental. Ces expulsions visent à éviter la mise à nu, devant l'opinion publique internationale, des graves violations par les autorités de l'occupation des droits de l'Homme dans les territoires occupés.

Quelques murmures sur la jeunesse en général et la jeunesse rurale en particulier

2^{ème} partie

Par Mohamed KHIATI (*)

Sur un autre plan, dans les zones rurales, aussi bien les adultes que les jeunes sont à la fois moyens et fin. Ils sont les artisans de toute promotion du cadre local. Leur participation aux activités de la communauté constitue un atout indéniable pour l'essor global du pays. Les jeunes ruraux s'efforcent "vaillamment" de devenir des individus productifs qui prennent en main leur propre avenir. Cependant, leurs capacités à devenir productifs dépendent de nombreux facteurs :

D'abord, le lieu où ils vivent est extrêmement important, car plusieurs données sociales et économiques peuvent favoriser ou entraver leur évolution, tandis que leur productivité dépend de leurs aptitudes cognitives et non cognitives à réaliser leurs objectifs ;

Les pouvoirs publics doivent œuvrer à ce que les structures aident la jeunesse rurale à progresser. Cela est particulièrement important pour les jeunes femmes rurales qui sont souvent en marge du processus de développement. Ils doivent également veiller à ce que le système éducatif permette aux jeunes d'acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir plus productifs et plus rentables. Aussi, l'amélioration du sens de communication, le partage des connaissances et de l'information conjuguées aux diverses formes d'orientation permettent aux jeunes ruraux de devenir plus enclins au progrès, plus productifs et plus conscients d'être utiles et constructifs dans la société. Lorsque les zones rurales disposent de meilleures opportunités, des sources de prospérité et de motivation, de meilleurs moyens de transport et de locomotion, d'infrastructures rurales adéquates, les possibilités d'évolution augmentent pour toute la population y compris pour les jeunes. Une plus grande implication et participation aux affaires de la communauté offre également à ces jeunes ruraux le moyen de construire et de renforcer leur capital social et humain, de développer leurs compétences et d'accroître leur confiance en soi. Ainsi, leur sentiment de maîtrise de leur destin se consolide et leur productivité augmente.

Dans ce développement conceptuel, il est important d'accorder une attention particulière au milieu dans lequel vit la jeunesse rurale. Des programmes et des projets de développement y compris agricoles, aussi réduits soient-ils, serviront sûrement de réceptacles pour toute activité promotrice. Cependant, pour être efficace, un programme de développement en faveur des jeunes ruraux doit tenir compte de trois facteurs principaux qui s'articulent autour de : a) la productivité ; b) la connectivité et c) la maîtrise de son destin qui se renforcent mutuellement. Il doit recenser les difficultés particulières auxquelles buttent les jeunes ruraux, puis élaborer des politiques et des programmes pour les aider et les soutenir. Il ne va pas sans dire que bien que l'agriculture offre toutes les possibilités



de promotion de la jeunesse rurale, il reste que l'inclusion, l'implication et plus important encore la rétention des jeunes dans le secteur agricole demeurent encore des sujets d'actualité partout dans le monde. La communauté internationale en fait d'ailleurs une préoccupation et les gouvernements nationaux ne sont pas restés muets sur la question. Les jeunes d'aujourd'hui estiment que les emplois du secteur agricole sont pénibles, peu gratifiants et exigeant beaucoup de patience. Si l'affirmation est vraie dans un certain sens, il n'en demeure pas moins que cette perception est seulement une vue de l'esprit, car l'agriculture est un domaine de passion. C'est une culture. Plusieurs initiatives agricoles destinées aux jeunes ont été créées pour corriger cette lacune, mais un bon nombre n'a pas pu atteindre outre mesure, les résultats escomptés. Ce qui amène à s'interroger sur la manière d'attirer, impliquer et retenir les jeunes dans le secteur de l'agriculture. La recherche économique comportementale est essentielle pour la conception et la mise en œuvre de solutions visant à améliorer les services et les opportunités d'emploi en faveur de ces catégories de la population. Dans ce labyrinthe d'acceptions formulées à propos des critères d'approches et de cadres d'intervention pour la promotion et l'épanouissement des jeunes et des jeunes ruraux essentiellement, il est important d'évoquer au passage, l'expérience algérienne en matière de développement de nombre de zones déshéritées dites zones d'ombre dont la plus part se trouvent en régions rurales. Ces zones sont d'ailleurs et souvent caractérisées par la prédominance de l'emploi agricole ou para agricole, mais avec des contraintes inhérentes parfois au manque d'infrastructures et de moyens matériels et aux conditions du milieu. Ce qui conduit à une exploitation non durable des ressources naturelles et la tendance à la faiblesse des revenus faibles des ménages faibles, induisant des poches de pauvreté où à l'exode rural. La démarche basée sur le développement socioéconomique de ces contrées devra constituer aussi une aubaine et un environnement favorable pour la promotion des

jeunes ruraux, nonobstant les divers autres programmes de développement rural engagés. Les jeunes représentent une proportion importante de la population mondiale. Dans les pays où ils constituent la majorité de la population, ils sont un atout précieux et un important réservoir potentiel de main-d'œuvre. En agriculture, les jeunes, hommes et femmes, sont les entrepreneurs de demain pour parvenir à la sécurité alimentaire.

1. L'approche par développement des "zones d'ombre".

Disons de prime abord, s'il y'est une approche louable de toute concision, c'est celle liée au programme de développement des "zones d'ombre" que le Gouvernement a lancé en 2020, sur la base des orientations de monsieur le Président la République. Pour rappel, ce programme vise, en somme, à réduire les disparités territoriales à travers la formulation de projets intégrés à dimensions sociale, culturelle et économique en concertation avec les populations de ces zones. La démarche proposée a pour objectifs, selon ses concepteurs : i), l'élimination de l'isolement des populations vivants dans les zones éparses et enclavées ; ii), l'alimentation des populations en eau potable, électricité et gaz ; iii), l'amélioration des conditions de scolarités des élèves et fournir des services liés à la santé et à l'épanouissement des jeunes et iv), la diversification des capacités économiques des zones isolées pour offrir de l'emploi et des opportunités de travail. Ce sont là autant d'éléments de soubassement pour permettre aux populations de ces zones, de vivre dans des conditions favorables leur offrant l'opportunité d'exprimer leur volonté et leur motivation de participer et de contribuer pleinement au développement national. Les jeunes sauront certainement, saisir l'amélioration de l'environnement pour s'impliquer davantage dans les processus de progrès et réaliser leur rêve et concrétiser leurs espoirs.

2. Les jeunes et l'agriculture en Algérie

L'agriculture branche économique par excellence, c'est reconnu, offre aux jeunes de plei-

nes opportunités pour se développer et créer des richesses partant de l'idée qu'il est enfin, possible de créer une nouvelle génération d'agriculteurs, plus modernes et plus productifs en lui donnant le goût de l'innovation et du risque calculé et qu'il existe dans toutes les zones rurales des personnes ayant des caractéristiques voulues pour promouvoir cette évolution. Dans ces zones, il est de pleine mesure de procéder par différenciation dans la mise en œuvre d'approches pour leur promotion étant donné l'existence de nombreuses catégories. Il s'agit surtout de jeunes sans instruction aucune, de ceux et celles ayant des formations qualifiantes ou professionnelles et autres franges ayant des formations supérieures. Chacune de ces catégories a ses propres attentes et préoccupations. En agriculture, toutes ces catégories ne sont pas toutes impliquées dans le secteur de l'agriculture. Certaines d'entre elles sont caractérisées par leur mobilité. Ainsi donc, beaucoup de jeunes, hommes et femmes, parmi lesquels beaucoup sont universitaires et postuniversitaires dotés de réelles compétences, de connaissances et de savoir peuvent être de réels précurseurs du développement et de la promotion sociale dans les zones rurales, lorsqu'ils optent de rester dans ces zones. Ils demeurent, avec les autres catégories bien sur des atouts pour le développement local, en participant pleinement aux affaires de la communauté. Le milieu rural a été historiquement, ici et partout dans le monde, la base de toute évolution. Nombre de jeunes, même ceux et celles issus (e)s des milieux urbains seront attirés par la vie dans ce milieu, si les conditions favorables leurs seront fournies. Dès lors, cette tendance pourrait, dans certaines mesures, inverser l'exode, des villes vers les campagnes, ce qui constituera, un autre facteur permettant d'asseoir une dynamique réelle dans ces zones et un élément essentiel pour la répartition territoriale de la population.

L'objectif visé de la démarche est de faire disparaître certains handicaps économiques et montrer à la jeunesse que l'agriculture est un moyen important pour gagner sa vie. Il s'agit également d'amener les jeunes à adopter une

attitude positive à l'égard du développement et de la conservation des ressources naturelles.

En poursuivant de tels objectifs, il est espéré de réduire les disparités et d'améliorer l'image de marque de l'agriculture et l'agriculteur à faire preuve d'initiative et à résoudre ses problèmes, de favoriser l'apparition d'une agriculture plus méthodique et plus scientifique dans l'optique de l'adoption d'une agriculture intelligente à l'avenir et d'aider la population à accroître ses connaissances pratiques et à mieux gérer ses affaires. En Algérie, comme on le sait, l'agriculture est le premier secteur de l'atteinte de la sécurité alimentaire du pays et source principale de revenus et d'emplois pour une large catégorie de la population rurale qui fut estimée en 2008 (RPGH) à 11.608.851 de personnes réparties sur 778 communes rurales. Le secteur emploie, en 2022, 2,7 millions de personnes estiment les statistiques fournies par le département ministériel de l'agriculture. Dans la revue de la littérature consultée au sujet de la jeunesse en Algérie, le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) affirme que cette dernière constitue "un enjeu de premier ordre de par son poids démographique. Les jeunes de 15 à 24 ans représentent 23,3% de la population en 2018, soit 9,9 millions- et par son ambition de mettre en place un développement inclusif centré sur le citoyen". Alors que les résultats d'une étude réalisée par un collectif de chercheurs du CREAD, sous le thème : "La jeunesse algérienne : vécu, représentations et aspirations", lors d'une rencontre-débat organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), actuellement Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC), le 24 novembre 2019, estime que "le nombre de jeunes de 15 à 29 ans est de 10 465 656 personnes, soit 26,1% de l'ensemble de la population algérienne résidente totale (loin des 70% souvent avancés par les médias)". S'appuyant sur ladite étude réalisée durant la période (2015-2017), il est affirmé "qu'un changement profond s'opère au sein de la société algérienne, d'où la nécessité de revoir notre stratégie et pratiquement tous les programmes de formation qui doivent s'accommoder avec le marché du travail". Pour le domaine de l'agriculture, bien que les données soient anciennes nécessitant actualisation, le Recensement général de l'agriculture (RGA) effectué en 2001 révèle que "4,8 % des chefs d'exploitants agricoles ont moins de 30 ans, soit une population de 113.182 parmi une population de 2.357.963 exploitants agricoles" et que par ailleurs, "il est constaté par ailleurs l'existence d'une population agricole âgée, le plus souvent sans formation adéquate dont les 2/3 des chefs d'exploitation sont sans instructions et 3% ont une formation agricole". Cette large catégorie n'est pas donc suffisamment préparée pour jouer un rôle important dans la modernisation du secteur agricole.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Cependant, il faut toutefois noter qu'en dépit de l'attachement des agriculteurs " âgés " à leurs traditions et leur grande réticence au changement, ils ne sont pas néanmoins à l'abri de la révolution technologique. Sur le plan de la formation et de l'enseignement en relation avec le secteur de l'agriculture, les données statistiques faisaient état, en 2018, l'existence de 30 facultés et instituts universitaires agronomiques d'où sortent quelque 13.000 diplômés par an dont 5.000 titulaires d'un master, et 300 centres et instituts de formation professionnelle d'où sortent annuellement quelques 30.000 diplômés dans les filières de la production et du machinisme agricoles. Parmi ces diplômés, beaucoup devront œuvrer dans des activités agricoles ou para agricoles et ont de ce fait une liaison avec le monde rural (document des assises nationales de l'agriculture, 2018).

" Rendre l'agriculture plus attractive pour les jeunes "

Il ne va pas sans dire que malgré son potentiel énorme de création d'emplois, la population grandissante des jeunes ne semble pas encore trop " attirée " par le domaine de l'agriculture en raison de nombreux facteurs notamment ceux liés à la nature de ce domaine qui exige patience et endurance à la fois. La vox populi interrogée vous dira sûrement que les jeunes sont de plus en plus déconnectés de l'agriculture malgré les efforts entrepris au fil des ans, pour améliorer leur engagement dans ce secteur économique pourvoyeur de richesses. Corrélativement, les pouvoirs publics œuvrent inlassablement aujourd'hui à fournir le cadre d'expression des jeunes à travers des mesures draconiennes de facilitation et d'incitation financières sur la base de divers dispositifs institutionnels existants qui leur permettent d'entrevoir des mini projets agricoles, la création de micro entreprises, de Start-ups, d'incubateurs, d'unités de services et de valorisation des produits agricoles, de petites unités de transformation et de conditionnement, des unités de mécanisation, de machinisme agricole, de divers équipements utilisés en agriculture, des unités liées à l'économie forestières et à l'horticulture pour ne citer que ces créneaux et la gamme étant longue. D'autres créneaux étant porteurs dans le secteur de l'agriculture et qui tendent quand même à disparaître depuis de nombreuses années tels le métier de tailleur, de grimpeur de palmier, de greffeur, " le collecteur " de la laine et des cuirs et d'autres métiers inhérents à l'élevage équin, tels le maréchal-ferrant et le fabricant de selles et de brides. Le tissage, la poterie, l'élevage apicole, la préparation de gâteaux et pains traditionnels pourraient être des activités rémunératrices des jeunes filles en milieu rural. Ce ne sont là que des exemples de créneaux et de métiers agricoles, mais ceux liés au tourisme sont pluriels, tels l'agrotourisme, l'écotourisme et le piscatourisme (tourisme au lacs). Aussi, les jeunes trouveront toutes leurs aspirations corroborées par ailleurs, par les divers programmes multiformes d'incitation et d'encouragement en direction des jeunes lancés par les pouvoirs publics,

Il reste cependant qu'un trésor d'imagination doit être développé pour répondre aux préoccupa-



tions, aux besoins et attentes des jeunes, car les besoins de la jeunesse d'hier ne sont plus d'actualité aujourd'hui et ce sont les jeunes eux-mêmes qui devront formuler leurs propres besoins pour être au diapason avec leur imagination et leur aspiration, dans le cadre du développement, sachant toutefois que le secteur de l'agriculture offre, à lui seul, d'énormes garanties de prospérité. Une chose est certaine aujourd'hui, les besoins fastidieuses d'autrefois sont difficiles à supporter par les jeunes qui d'ailleurs sont plus orientés notamment pour ceux qui ont des compétences, vers l'usage des solutions plus modernes et plus technologiques, sachant toutefois que l'expression "les jeunes" désigne, sur la base du critère de l'âge, une catégorie de la population qui réunit, comme pour toute population des réalités très différentes. Cependant, dans la foulée de ces acceptions et dans le milieu agricole, il existe nombre de considérations à prendre en compte, pour l'insertion des jeunes en agriculture :

a- De nombreux jeunes vivent encore avec passion leur engagement dans l'agriculture et mettent en œuvre de nouvelles approches innovantes. A cet effet, il est utile tout d'abord, de reconnaître la diversité car chaque programme et chaque projet est différent et dépend de la zone d'intervention, de l'économie rurale et du type d'agriculture considérée.

Aussi, les approches visant à prendre en compte et soutenir les jeunes dans le secteur agricole ne peuvent donc pas être généralisées et requièrent une attention particulière. Il est observé qu'un manque de renforcement des capacités des jeunes va de pair avec le besoin accru d'assurer la sécurité alimentaire et de transformer le secteur agricole en un choix de carrière plus sûr.

b- Les jeunes peuvent se détourner du secteur agricole en raison de leur perception du travail agricole considéré comme un travail destiné aux catégories les moins instruites, particulièrement difficile et n'offrant pas de revenus suffisants. Transformer cette perception de l'agriculture en la faisant évoluer vers l'idée d'une vocation essentielle qui peut comprendre de nouvelles approches et de la valeur ajoutée peut raviver l'intérêt porté au secteur agricole. Le travail agricole doit être pensé comme "entrepreneuriat agricole" et les activités agricoles doivent être considérées comme des opérations commerciales. A ce titre, il pourrait être nécessaire d'inclure l'enseignement agricole dans les programmes scolaires pour changer cette perception.

c- Les jeunes nécessitent des investissements spécifiques dans leurs intérêts et développement. Il est alors utile d'investir

dans les intérêts, le développement et les capacités des jeunes, pour les encourager à rester ou à intégrer le secteur agricole. De nombreux programmes ne visent pas spécifiquement les intérêts des jeunes ruraux et ont donc tendance à occulter leur potentiel pour le secteur agricole. Dans ce contexte, il est d'une grande importance d'accroître les opportunités en milieu agricole et rural et procéder au renforcement des capacités et des compétences des jeunes ruraux pour leur permettre d'être des éléments moteur, non seulement pour le développement, mais également la modernisation du secteur.

d- L'intérêt des jeunes pour le secteur agricole est parfois difficile à soutenir, notamment en raison des attentes plus élevées qu'ils nourrissent vis-à-vis des emplois en zone urbaine potentiellement mieux payés et moins exigeants. L'abandon des zones agricoles par les jeunes à la recherche d'un travail n'est pas seulement motivé par l'espoir de meilleures opportunités mais aussi par le besoin d'échapper à un certain " style de vie conservateur " tel qu'il peut exister au sein des communautés agricoles. Les réseaux médiatiques et de communication actuels seraient en grande partie, responsables de la perception que se font les jeunes de nombreux domaines y compris celui de l'agriculture. Dans bien des cas, l'image de l'agriculture étant traditionnellement perçue chez de nombreux jeunes comme étant juste un domaine pour produire des denrées alimentaires pour nourrir la population. Il s'agit, pour une certaine frange, une activité de paysannerie, ce qui mène à changer cette appréhension en démontrant qu'il s'agisse plutôt d'une activité destinée à des acteurs ayant l'esprit d'entreprise, d'une activité plutôt créatrice de richesses et de créneaux d'épanouissement. Ainsi donc, l'agriculture sera perçue comme plus moderne par les jeunes lorsque la mécanisation et l'investissement élevé sur le retour seront adoptés. Les jeunes ne verront pas l'agriculture comme une activité trop dure, avec des outils démodés et rétrogrades, mais plutôt comme une agriculture de progrès. Ainsi, pour rendre l'agriculture plus attractive pour les jeunes d'aujourd'hui, l'usage des technologies modernes est primordial. Ils sont attirés par ce type d'agriculture parce qu'ils possèdent, pour beaucoup, les compétences et les connaissances scientifiques pour faire fonctionner ces types d'équipement. Sur le plan de la formation, les secteurs en charge de la formation agricole et professionnelle et même universitaire, auront parfaitement le sens d'adapter leurs programmes d'études et renforcer les écoles et les

établissements pour qu'ils répondent précisément aux attentes des jeunes. Cela les incitera à s'inscrire davantage pour être dotés du savoir-faire technique et professionnel. Ils obtiendront des compétences, des connaissances et une expérience en matière d'agriculture, d'élevage, d'entrepreneuriat et de gestion et de nombreux autres filières et créneaux. Ils seront également en mesure d'utiliser et de réparer les machines et des équipements agricoles. Dans une telle perception des choses, beaucoup de centres et instituts de formation et de vulgarisation existant relevant, soit du secteur agricole ou celui de la formation professionnelle doivent élaborer des programmes en fonction des préoccupations des jeunes. Ceux-ci s'attendent beaucoup plus à des opérations pratiques et opérationnelles qu'à des contenus théoriques qui, en fait ne résolvent pas outre mesure leurs problèmes et ne répondent pas à leurs désirs. Dans ces programmes, l'accent devra être mis, pensons-nous sur les travaux pratiques, la théorie ne serait enseignée que dans la mesure où elle est nécessaire pour préparer, expliquer et améliorer les travaux de terrain. C'est dire que les thématiques inhérents à la gestion des exploitations, le management des systèmes production, la manière de régler des équipements et celles liées à l'économie agricole et rurale doivent être au centre des programmes de formations dispensées. Ces thématiques pourront être axés autour des notions de base telles la commercialisation, recettes et dépenses, les notions de comptabilité, de budgétisation et décisions financières, autour des coûts primaires et coûts d'exploitation, d'épargne et emprunts, du choix du mode de production agricole et de l'approvisionnement en facteurs de production ainsi que les méthodes d'évaluations des risques. Les jeunes s'attendent à plus d'orientation et de facilitation quant à l'accès aux diverses opportunités offertes. C'est alors dans la communication qu'il faudra trouver la réponse. Par ailleurs, la plupart des jeunes ont le désir de résoudre les problèmes en suspens liés à l'agriculture, mais se relâchent lorsqu'ils ne sont pas motivés et n'ont pas d'aide pour aller plus loin dans leur entreprise. Par conséquent, ils canalisent leur énergie dans un autre secteur. Ainsi donc, l'enjeu majeur dans la promotion et la motivation des jeunes réside dans leur orientation, à travers l'information et l'engagement d'un processus de communication approprié qui leur permet de prendre conscience, en vue de comprendre les enjeux et les défis de l'heure, mais également de percevoir les opportunités qui leurs sont offertes dans tout domaine d'activité. Cela veut dire qu'aucune stratégie de développement ne sera complète sans l'intégration d'une stratégie de communication dans le diagnostic des besoins et dans le choix des priorités visant à la réaliser. Dans cet ordre d'idées, les jeunes ont la pleine motivation et la capacité de moderniser et d'innover. Ils utilisent de plus en plus les technologies de l'information et de la communication, notamment la téléphonie mobile et les réseaux sociaux pour partager l'information. Beaucoup de groupes se sont constitués à travers des pages utiles sur les réseaux sociaux, on les voit concentrer leurs publications sur des techniques nouvelles, sur des pratiques modernes et sur des procédés de progrès menés en

agriculture ici et ailleurs. Dans ce contexte, on a tendance à observer parfois que les jeunes engagés dans l'agriculture tirent des revenus plus élevés de leurs activités agricoles que leurs pairs plus âgés, une situation qui pourrait s'expliquer probablement par le fait que la jeune génération d'agriculteurs est plus ouverte sur d'autres expériences et les nouvelles technologies. Par ailleurs et sans s'attarder, il est utile de dire que les organisations de producteurs et les coopératives sont souvent un instrument efficace d'autonomiser les agriculteurs et tout particulièrement les catégories des jeunes. En créant leurs propres coopératives ou en s'associant à des coopératives regroupant diverses générations, les jeunes agriculteurs peuvent accéder à toute une gamme de services tels l'accès aux ressources naturelles et à leur gestion, à l'information, aux technologies, aux mesures incitatives et à la participation à l'élaboration des grandes orientations. A travers leurs organisations, les jeunes agriculteurs peuvent améliorer leurs conditions de vie, créer des richesses et éviter ainsi de devoir migrer vers des centres urbains. Ils deviennent des agents actifs et autonomes du changement et des entrepreneurs qui favorisent la transformation sociale des zones rurales dont les répercussions seront perceptibles sur l'échelle nationale. Enfin les jeunes représentent une source et une richesse inépuisable qu'aucun pays à travers la planète ne peut s'en passer. Dotés d'une énergie liée à leur âge et à leur volonté, ils sont d'un grand apport pour la société en matière de progrès et de développement de la nation. Ils sont des vecteurs essentiels de progrès et de modernisation. Tant les jeunes en général sont des précurseurs de l'évolution, tant les jeunes en milieu rural constituent la force motrice du développement rural et facteurs principaux dans les changements agraires. En définitive, s'occuper des jeunes aujourd'hui, c'est en fait préparer des générations d'hommes et de femmes du futur aptes à relever les défis en préservant les acquis et construire une Algérie nouvelle prospère tant aujourd'hui qu'à l'avenir.

Mohamed KHIATI,
Agronome post -Universitaire.

Sources :

- 1.CNESE-UNICEF (2021).Note thématique transition vers la vie adulte : jeunes de 15 à 24 ans.
2. FAO. Journée mondiale de l'alimentation (1988), sous le thème : "la jeunesse rurale "
3. Nations, United. s. d. " Jeunes Nations Unies ". <https://www.un.org/fr/global-issues/youth>.
4. Jean Pierre Chauveau.- Introduction thématique : les jeunes ruraux à la croisée des chemins dans l'Afrique contemporaine 2005/2 (n°214), pages 15 à 35.
5. Justus Njeru, août 2019. Les jeunes en agriculture : Comment impliquer et maintenir les jeunes dans les activités agricoles. <https://www.microsave.net/fr/bl og/2019/08/09/>
6. CREAD. Etude " La jeunesse algérienne : vécu, représentations et aspirations", présentée lors d'une rencontre-débat organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), 2019.

EL MOUDJAHID

PROJETS D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE :

Signes encourageants

L'Algérie vient d'engager d'importantes réformes répondant aux attentes des investisseurs désireux de créer de nouvelles entreprises. De nombreux textes juridiques ont fait l'objet de modification, afin de les adapter aux nouvelles réalités économiques.



La loi n°18-22 relative à l'investissement représente le cadre juridique idoine pour les investisseurs, tant nationaux qu'étrangers.

Les conditions de l'investissement sont précisées particulièrement par rapport aux investisseurs étrangers. Les IDE sont largement privilégiés dans la nouvelle réglementation dès lors que plusieurs contraintes ont été levées. S'ajoute à cela, l'octroi aux investisseurs étrangers d'avantages importants, comme l'accès au foncier industriel et des exonérations fiscales ainsi que le droit du rapatriement des bénéfices et dividendes en devises Vers le pays d'origine.

L'attractivité du territoire

national pour attirer le plus d'investisseurs étrangers est nettement meilleure au regard des avantages qu'offrent les infrastructures et autres équipements dont ont besoin les sociétés. Si pour les investisseurs il est important de transférer leurs bénéfices vers le pays d'origine, le capital initial étant libellé en monnaie étrangère, en revanche, pour la partie algérienne, il est important de bénéficier d'un transfert de savoir-faire et de compétences. La création de nouveaux postes de travail ainsi que la contribution à la densification du tissu industriel figurent également parmi les attentes les avantages à tirer de chaque investissement. Par ailleurs, il est question d'intégrer les chaînes de valeur mondiales ou régionales

qui ouvriront des perspectives en termes d'exportations hors hydrocarbures. D'ores et déjà, plusieurs investisseurs étrangers de Chine, de Turquie ou du Qatar ont lancé des projets dans différents secteurs d'activités. Des accords de partenariat sont attendus avec l'Italie et le Portugal.

La conjoncture économique actuelle est en tout cas favorable à l'investissement, et il existe de nombreuses opportunités pour faire des affaires en Algérie. Sur le nombre de projets d'investissement enregistrés par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le conseiller expert international auprès de l'ordre mondial des experts internationaux à Genève, Suisse, Mustapha Mazouz, estime inté-

ressante l'augmentation significative des projets d'investissement qui sont passés de 1.877 projets en 2021 à 2.318 pour les 7 mois de novembre 2022 à mai 2023. Cette "hausse significative de plus de 300% en rapportant les sept mois de 2022/2023 au 12 mois de 2021 est un excellent indice du climat de confiance prévalant sur les champs des affaires en Algérie", a-t-il commenté. Néanmoins, dit-il, "il faut signaler que les investissements des capitaux étrangers comptent pour moins de 2% du nombre de projets d'investissement initiés, ce qui est très en deçà des attentes". Seulement, "c'est tout à fait compréhensible dans un environnement mondial récessif", a-t-il analysé.

L'ALGÉRIE

AUJOURD'HUI

GESTION DES DÉCHETS :

L'Algérie veut s'orienter vers l'économie circulaire

L'Algérie aspire à se lancer dans l'économie circulaire. "Le ministère de l'environnement et des énergies renouvelables se dirige vers l'introduction de ce principe dans la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets", d'après la ministre du secteur Fazia Dahleb, intervenue hier sur les ondes de la radio Chaîne 1. Pour ce faire, son département s'est penché sur la révision dudit cadre réglementaire daté de 2001. Une démarche qui a été annoncée le 9 mai dernier en vue d'atteindre les objectifs de la stratégie nationale mise en place par le secteur. En effet, il est question de parvenir à l'horizon 2035 à la valorisation des déchets au lieu de leur enfouissement, à travers l'exploitation de 30% des déchets ménagers, 30% des déchets spéciaux et 50% de déchets inertes. D'après la ministre de l'environnement et des énergies renouvelables, "l'Algérie produit l'équivalent de 13,5 millions de tonnes de déchets annuellement". Alors que seulement "9% de cette quantité sont actuellement recyclés", la valeur marchande de ladite quantité annuelle est estimée par les experts à environ 95 milliards de dinars. "80% de ces déchets sont du plastique", a souligné la ministre. Une matière qui fait l'objet du thème sous lequel a été célébrée cette année la journée internationale de l'environnement. Un facteur polluant auquel l'ONU veut trouver des solutions. Cette catégorie permet déjà la disponibilité de 15.000 emplois au niveau National, d'après les statistiques avancées l'année dernière par le directeur général de l'agence nationale des déchets, Karim Ouamane. Les déchets organiques, eux, représentent "60% de la quantité produite en Algérie", selon la ministre de l'environnement. Très exploitée, cette ressource pourrait également contribuer à absorber le taux de chômage. D'après les estimations déjà avancées, ce secteur peut créer 100.000 postes d'emploi. Des Atouts sur la base desquels Mme Dahleb voit qu'"il est temps de se lancer dans une économie circulaire", mettent en avant la nécessité d'"encourager l'investissement dans ces projets créateurs de richesses et les opportunités d'emploi dans ce secteur".

ALGÉRIE 360

Top 10 des pays qui délivrent le plus facilement des visas Schengen en 2023

Pour certains Algériens, l'Europe est une destination de rêve. Cependant, obtenir un visa pour pouvoir voyager vers ces pays semble freiner les ambitions de plusieurs ressortissants algériens. Malgré ce, il est à noter que certains pays de l'espace Schengen délivrent des visas plus facilement que d'autres. Le site spécialisé Visas Schengen Info a dressé une liste des 10 pays de l'espace Schengen qui accordent le visa plus facilement que d'au-

tres. Ce Top 10 est basé sur des données qui concernent le taux de rejet dans ces pays. Découvrons ensemble les pays les plus accueillants d'Europe.

VISAS SCHENGEN : VOICI LE CLASSEMENT DES PAYS QUI ACCORDENT DES VISAS PLUS FACILEMENT

Dans la liste des pays Schengen qui accordent le visa plus facilement, l'Italie se

retrouve en 10e position. En effet, au cours de l'année 2022, l'Italie a refusé 92 186 demandes parmi les 727 490 reçues. Obtenant ainsi un taux de refus de 12.7 %.

En 9e position de ce classement des pays qui accordent le plus facilement les visas Schengen, se positionne la Grèce. Avec notamment un taux de refus 12.5 %. Ce pourcentage correspond à un nombre de demandes de visas refusées qui s'élève à 56 566 refus.

ÉCO TIMES

DR. MOHAMED AMIR HERAOUI, DIRECTEUR DU CISA-FOUKA (TIPAZA) :

" La répression contre l'addiction aux drogues ne suffit pas "

Le Dr Mohamed Amir Heraoui est le directeur du Centre Intermédiaire de soins en addictologie (CISA) de Fouka. C'est l'un des 46 centres qui existent à travers l'Algérie et qui prennent en charge les addicts : consommateurs de substances psycho-actives ou addicts à l'internet, les jeux et les jeux de hasards. Dans cet entretien, il nous parle de ses patients comme des amis et de petits frères à épauler. Il discute de l'approche qui est la sienne et celles des autorités de lutter contre le fléau de la consommation de drogues et stupéfiants par le biais de soins. Enfin, l'équipe qu'il dirige, et même si cela ne fait pas partie de ses attributions, accompagnent l'addict jusqu'à ce qu'il sort de la dépendance et parfois lui viennent en appoint pour redémarrer un projet de vie.

Eco Times : Qu'est-ce un CISA et combien en existent-ils à travers le pays ?

Dr Mohamed Amir Heraoui : C'est un Centre intermédiaire de soins en addictologie, donc tout ce qui addictions. Lorsque l'on parle d'addiction, nous parlons d'addictions sous le fait de substances psycho-actives, ou d'addictions comportementales. L'addiction comportementale c'est tout ce qui a trait à l'internet, les jeux électroniques, les jeux, les jeux de hasard, ... Actuellement, il existe 46 centres intermédiaires de soins en addictologie à travers le territoire.

Quelles sont ses principales missions ?

Les principales missions du CISA ce sont d'abord la prévention, et la sensibilisation à travers des campagnes en par-

tenariat avec les différents secteurs, y compris les médias. Le CISA est également prestataire de soins. Nous proposons des soins, selon les demandes qui sont formulés par le patient lui-même, qu'il soit consommateur ou addict. Le patient peut être convaincu d'associer ses propres parents et là nous proposons des séances de guidance parentale. Nous visons en fait la réinsertion socioprofessionnelle. Il y a tout un travail qui est accompli, notamment psychologique, et nous considérons que la réinsertion sociale et professionnelle, amener le patient à élaborer un projet social, un projet d'avenir, est la finalité des missions dont nous nous chargeons. Un projet de soins réussi est un projet dont la finalité est la réinsertion socio-professionnelle du patient.

L'adhésion est-elle volontaire ou sous le fait de proches ?

Oui, l'adhésion aux soins c'est au cas par cas. Il y a là chez nous l'adhésion volontaire, où la personne sous addiction le fait de son plein gré. Cependant, d'autres ont besoin de soutien, d'être convaincus, voire même bousculés. Les parents, des proches mais également un oncle proche peut être efficace à convaincre un consommateur de solliciter les prestations d'un CISA.

Mais aussi, et à titre d'exemple, avons reçu au Centre de Fouka des instituteurs qui sont arrivés à convaincre un élève, aussi nous avons reçu des coaches qui jouent le rôle de meneur pour l'un de leurs sportifs addict.

COMBATS AU SOUDAN

Plusieurs pays d'Afrique centrale affectés

Les combats au Soudan ont eu "des conséquences humanitaires dévastatrices" au Tchad et en République centrafricaine (RCA), a déclaré le principal envoyé des Nations unies pour l'Afrique centrale, Abdou Abarry. "Le Tchad et la RCA ont respectivement accueilli 100.000 et 10.000 réfugiés soudanais", a rappelé Abdou Abarry, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef du bureau régional de l'ONU pour l'Afrique centrale. "Je voudrais saluer la générosité et la solidarité extraordinaires dont les deux pays ont fait preuve", a-t-il ajouté. Il a signalé que le Tchad avait besoin d'environ 130 millions de dollars pour accueillir les 100.000 réfugiés soudanais au cours des six prochains mois. "Une résolution rapide et pacifique du conflit au Soudan est nécessaire afin d'éviter des conséquences désastreuses pour ce pays et tous les autres du bassin du lac Tchad", a recommandé M. Abarry devant le Conseil de sécurité. Les opérations militaires conjointes récemment menées par le Tchad et la RCA à leur frontière commune témoignent de leur volonté de renforcer la coopération bilatérale et de relever les défis en matière de sécurité. M. Abarry a encouragé les deux pays à tirer le meilleur parti des mécanismes de coopération bilatérale, "car la situation dans le bassin du lac Tchad et au Sahel a montré qu'une réponse purement militaire serait insuffisante pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité". "Des mesures politiques et socio-économiques sont également nécessaires. En leur absence, les groupes armés continueront à instrumentaliser les conflits intercommunautaires", a-t-il averti. "La situation sécuritaire dans la sous-région d'Afrique centrale a été caractérisée par une augmentation des incidents de piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Cela souligne la nécessité de renforcer la coopération interrégionale", a relevé, par ailleurs, M. Abarry. Abarry a, en outre, estimé que les mois à venir constitueraient un tournant pour l'Afrique centrale, où des processus politiques et électoraux cruciaux devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année.

BARRAGE DE KAKHOVKA

22 000 personnes touchées par l'inondation, 1 300 évacuées

Après l'effondrement du barrage de la centrale hydroélectrique de Kakhovka, 2 700 maisons dans 15 agglomérations de la région de Kherson ont été inondées. 7 juin : la ville de Novaïa Kakhovka, voisine du barrage "Selon les dernières données, l'eau a inondé environ 2 700 maisons dans 15 agglomérations de la région de Kherson.



Au total, 22 000 personnes y vivaient. Près de 1 300 personnes ont été évacuées", a rapporté l'agence TASS, suite à l'effondrement du barrage de la centrale hydroélectrique de Kakhovka. La menace pèse sur 80 agglomérations, qui pourraient être inondées. Les autorités, qui ont déclaré l'état d'urgence dans la région, ont déployé 40 abris temporaires pouvant accueillir jusqu'à 5 500

personnes, 345 civils y ayant déjà été placés. Dans la ville voisine du barrage de Novaïa Kakhovka, le niveau d'eau a dépassé 12 mètres après sa rupture. Ce 7 juin, l'administration du district urbain de Novaïa Kakhovka a signalé sur sa chaîne Telegram que le niveau de l'eau avait baissé dans les rues. Au matin du 6 juin, le barrage hydroélectrique de Kakhovka, situé dans les zones russes de la région de Kherson, a été partiellement détruit. L'effondrement du bar-

rage de l'usine a causé de graves dommages à l'environnement, mais aussi touché les terres agricoles le long du Dniepr, qui ont été emportées. Le sabotage contre la centrale hydroélectrique de Kakhovskaya a été lancé "sur ordre de Kiev", l'Ukraine doit donc assumer "l'entière responsabilité" des conséquences de cette situation, a déclaré le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov. Kiev a en retour accusé la Russie d'avoir fait sauter le barrage. "Le monde doit réagir",

a lancé Volodymyr Zelensky sur Telegram, accusant de surcroît la Russie "d'écocide". Pris dès le début de l'offensive russe en Ukraine, ce barrage permet notamment d'alimenter en eau la péninsule de Crimée, rattachée à la Russie en 2014 par Moscou. Aménagé sur le fleuve Dniepr en 1956, pendant la période soviétique, l'ouvrage est construit en partie en béton et en terre. Il s'agit de l'une des plus grandes infrastructures de ce type dans la région.

SOUPÇONS DE FAVORITISME

Le préfet responsable du Fonds Marianne démissionne

Au cœur des critiques autour du Fonds Marianne lancé par Marlène Schiappa, le préfet Christian Gravel a démissionné après la publication d'un rapport accablant dénonçant le traitement privilégié de l'une des associations bénéficiaires. Christian Gravel a "souhaité remettre sa démission, qui a été acceptée". C'est par ces mots que le ministère de l'Intérieur a annoncé le départ du patron du CIPDR, l'organisme qui était en charge du Fonds Marianne lancé le 20 avril 2021 par Marlène Schiappa, alors ministre déléguée à la Citoyenneté, après le choc causé par l'assassinat du professeur Samuel Paty.

Initialement doté de 2,5 millions d'euros, ce fonds visait à financer des associations portant des discours de promotion des valeurs de la République pour lutter contre le "séparatisme" et apporter, notamment sur les réseaux sociaux, la contradiction à l'islam radical. La décision de Christian Gravel a été

prise à la suite de la publication le 6 juin par Beauvau d'un rapport de l'Inspection générale de l'administration (IGA) visant la subvention versée à l'USEPPM (Union des sociétés d'éducation physique et de préparation militaire), la principale lauréate du fonds. Le CIPDR "n'a pas accompli les diligences nécessaires au bon suivi de l'exécution de la subvention versée à l'USEPPM", dénonce l'Inspection, dans un rapport qui énumère de nombreux griefs. Ce manquement "procède" notamment "de défaillances dans l'organisation du service, d'un défaut de vigilance et d'un traitement privilégié réservé à cette association" par le CIPDR. Celui-ci n'aurait pas suffisamment "pris en compte" les alertes spécifiques d'un agent sur l'USEPPM. Il a eu "un suivi insuffisant sur l'exécution de la subvention", selon l'IGA. "Sur l'ensemble du processus, en amont comme en aval", l'IGA note "une carence grave dans les diligences attendues de l'encadrement supérieur d'un service d'administration centrale chargé de veiller à l'affectation conforme des deniers publics".

L'IGA estime que "l'appel à projet" du CIPDR, au printemps 2021, pour sélectionner les initiatives "n'a été ni transparent ni équitable". Et en particulier que "l'USEPPM n'était pas éligible au bénéfice d'un financement". L'IGA juge que "le volume et la qualité des publications" (451 communications sur différents comptes, huit articles sur un site internet) sur les réseaux sociaux et internet sont "inférieurs à la production prévue".

Elle regrette que "l'utilisation faite de la subvention" par l'USEPPM n'ait "pas été conforme aux objectifs fixés dans la convention" entre elle et le CIPDR.

La mission a "identifié des doubléments

de salaires", "certains mois", pour les deux principaux porteurs du projet - dont le président de l'USEPPM. Ce dernier, salarié à mi-temps sur ce projet, "exerçait en parallèle une activité d'entrepreneur en province", souligne l'IGA, qui détaille aussi des dépenses "non imputables" au projet, comme ces 11 abonnements téléphoniques mobiles, au lieu de deux nécessaires. L'IGA a par ailleurs relevé "des irrégularités, susceptibles de revêtir le caractère d'infraction pénale et de faute disciplinaire". Par exemple, l'infraction de "faux et d'usage de faux", la liste des administrateurs versée au dossier de candidature ne mentionnant pas "l'identité d'un des porteurs du projet, pourtant administrateur". Travail dissimulé Ou encore l'infraction de "travail dissimulé" : les salaires surnuméraires de deux porteurs de projet ont-ils été déclarés ?, se demande l'IGA, qui évoque aussi "l'éventualité d'une fraude fiscale" et devrait dénoncer l'ensemble des faits et soupçons à la justice. Le rapport précise que le montant de la subvention a été fixé initialement, en mai 2021, à "355 000 euros sur un an". Seul un versement de 266 250 euros a été effectué. L'IGA réclame que "le CIPDR demande à l'USEPPM le remboursement de près de la moitié de la subvention versée", soit "127 476 euros". Christian Gravel avait été le premier à être auditionné, mi-mai, par la commission d'enquête du Sénat sur ce fonds. Il avait précisé que cette initiative découlait d'"une commande politique" de Marlène Schiappa. Par ailleurs, début mai, le Parquet national financier (PNF) a ouvert une information judiciaire pour des soupçons de détournement de fonds publics dans la gestion de ce fonds.

PALESTINE

Des dizaines de colons prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa

Des dizaines de colons ont pris d'assaut, ce mardi, l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, sous la protection de la police sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les colons sionistes se sont introduits dans la mosquée du côté de la porte des Maghrébins et ont fait des marches provocatrices dans ses cours tout en effectuant des rituels talmudiques du côté est d'Al-Aqsa, précise Wafa. L'armée sioniste a déployé ses éléments et ses forces spéciales dès l'aube dans les cours de la mosquée Al-Aqsa et à ses portes pour sécuriser les incursions des colons et restreindre l'entrée des fidèles palestiniens. En 2022, la mosquée Al-Aqsa a été prise d'assaut environ 262 fois par 48.000 colons sionistes, selon le ministère palestinien des Waqfs et des Affaires religieuses.

INFARCTUS CHEZ LES FEMMES :

Une cause identifiée pour la première fois

Des chercheurs Français ont découvert un nouveau facteur pouvant provoquer un infarctus. Ce dernier serait propre à la gent féminine. On vous explique.

En France, "75.000 femmes sont décédées de maladie cardiovasculaire contre 12 000 d'un cancer du sein" écrit la Fondation Recherche Cardio-Vasculaire, qui précise qu'il s'agit de la première cause de mortalité féminine en France. Si des facteurs comme le diabète ou encore le surpoids étaient considérés comme des facteurs de risques d'infarctus, une nouvelle étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) semble mettre en évidence une origine génétique bien précise, spécifique aux femmes. Leurs résultats sont publiés dans la revue Nature Genetics.

LA SCAD : UNE MALADIE CARDIOVASCULAIRE QUI TOUCHE PRINCIPALEMENT LES FEMMES

Dans le cadre de cette étude, la chercheuse Nabila Bouatia-Naji, directrice de recherche à l'Inserm au Paris Centre de recherche cardiovasculaire - PARCC (Inserm/Université Paris Cité) s'est concentrée sur une forme bien particulière d'infarctus, la dissection spontanée de l'artère coronaire, aussi connue par son acronyme



SCAD. Contrairement à l'infarctus du myocarde qui touche principalement les hommes âgés et/ ou en surpoids, la SCAD touche principalement les femmes (dans 9 cas sur 10), visiblement en bonne santé et dans la quarantaine, "même si la maladie peut également survenir plus tôt, dans l'année qui suit un accouchement, ou plus tard, pendant la transition vers la ménopause" précisent les chercheurs.

Pour comprendre l'origine de la SCAD, les chercheurs ont mené une méta-analyse (c'est-à-dire en combinant les résultats de plusieurs études). Au total, 8 études ont été analysées, ce qui regroupait 1.900 patients et 9.300 personnes non malades. Les chercheurs ont alors découvert 16 régions génomiques susceptibles d'être à l'origine de cet infarctus.

Plus spécifiquement, les

auteurs ont identifié un gène bien précis, le F3. Normalement, ce gène a un rôle à jouer dans la coagulation tissulaire. "En temps normal, le facteur tissulaire initie la coagulation au niveau des cellules afin de résorber d'éventuelles hématomes" écrivent les chercheurs. Mais ces derniers ont observé un "défaut d'expression" chez les patientes ayant contracté un SCAD. Selon les chercheurs, ce défaut d'expression peut avoir entraîné une mauvaise réparation des artères, ce qui peut alors provoquer une déchirure. "La mauvaise résorption de l'hématome serait donc une cause génétique de l'infarctus qui était inconnue jusqu'à présent", continuent les chercheurs.

INFARCTUS CHEZ LES FEMMES : SON ORIGINE POURRAIT ÊTRE

GÉNÉTIQUE

Puis les chercheurs se sont penchés sur les facteurs de risques pouvant entraîner ce type d'infarctus. Selon leurs résultats, seule la pression artérielle peut en augmenter les risques. En revanche, ni le cholestérol élevé, ni le surpoids, ni le diabète de type 2 n'étaient un facteur de risque.

"Ce résultat est très surprenant, car ils montrent que selon si l'on est face à une jeune femme sans facteurs de risques, ou un homme plus âgé et présentant des facteurs de risque, les causes génétiques et les mécanismes biologiques associés à leur infarctus peuvent être opposés" explique dans un communiqué Nabila Bouatia-Naji, directrice de recherche à l'Inserm et dernière auteure de l'étude.

Hamid M.

NUTRITION :

Voici les 8 légumes les plus riches en protéines

Il est de plus en plus fréquent de préparer des repas sans viande. Que l'on soit végétarien ou non, cette approche alimentaire se démocratise. Pourtant, il faut bien veiller à trouver d'autres sources de protéines pour rester en forme. Voici 8 légumes réputés pour en contenir.

LE BROCOLI

Il est l'un des légumes frais les plus protéinés avec un apport de 3 g pour 100 g, à l'instar du chou kale que l'on retrouve désormais sur de nombreux étals ou dans les cantines vegan. Composé à près de 90 % d'eau, le brocoli est apprécié pour ses oligo-éléments et ses vitamines. On peut le déguster croquant à l'apéritif avec une sauce, revenu à la poêle avec un peu d'huile d'olive, en accompagnement de pâtes aux légumes, ou tout simplement en purée.

LES PETITS POIS

Il ne faut pas faire l'impasse sur les petits pois puisqu'ils contiennent environ trois fois plus de protéines (5 g pour 100 g) que la majorité des légumes frais. Ils ont également une forte teneur en glucides et en vitamine B. Au moment du déjeuner ou du dîner, ce légume est servi en purée, en velouté, en salade ou en accompagnement.

LES HARICOTS

On en dénombre plusieurs variétés, dont les haricots blancs ou rouges. Cet aliment est souvent privilégié par les végétariens car il renferme une grande quantité de fer, de phosphore et de protéines sans être trop calorique. En conclusion : il est conseillé de manger des haricots pour être en bonne santé.

L'ARTICHAUT

Son goût amer peut en rebuter plus d'un. Et souvent, les enfants font la grimace quand il le découvre dans leurs assiettes. Pourtant, l'artichaut est bénéfique pour le foie, et permet d'éliminer les toxines ainsi que de perdre du poids. Surtout, ses feuilles et son cœur contiennent une teneur non négligeable en protéines (près de 3 g pour 100 g).

LES LENTILLES

Qu'elles soient blondes, vertes ou corail, les lentilles qui font partie de la famille des légumes secs ou légumineuses, sont riches en fibres, en minéraux, mais aussi en protéines végétales ce qui en font une bonne alternative à la viande rouge. Une portion de 100 g de lentilles apporte en moyenne 10 g de protéines. On peut même les ajouter à des céréales comme

l'épeautre pour augmenter les apports nutritionnels.

LE CRESSON

Souvent cuisiné en soupe avec un peu de crème fraîche, le cresson apporte en moyenne 2,5 g de protéines par portion de 100 g. C'est sans compter ses autres bienfaits qui sont nombreux : potassium, phosphore, calcium... Le cresson est aussi une plante qui favorise la digestion.

LE MAÏS

Le maïs contient une dose non négligeable de protéines, environ 3 g pour 100 g. Mais cet aliment est surtout plein d'antioxydants. Il est délicieux sous toutes ses formes, en simple épi cuit au feu ou en pop-corn. On peut aussi l'associer à une salade composée ou alors le servir chaud avec un poulet rôti par exemple.

LA MÂCHE

Cette plante herbacée qu'on cultive principalement dans la région nantaise est intéressante pour son taux de protéines. Elle en contient 2 g par portion de 100 g. Attention à bien la laver afin d'éviter les petits cailloux qui se glissent entre ses feuilles.

H. M.

DÉMARRER LA JOURNÉE EN COURANT:

Découvrez les bienfaits du jogging matinal

Bienvenue dans notre exploration des bénéfices du jogging matinal pour la remise en forme. Rien ne peut vraiment égaler la sensation de fraîcheur et de revitalisation d'un jogging matinal, mais saviez-vous que cette activité, souvent sous-estimée, peut être un puissant catalyseur de votre remise en forme ?, courir dès le réveil a bien plus à offrir que le simple plaisir de profiter de l'air frais du matin. Du boost d'énergie pour commencer la journée à l'amélioration de la santé cardiovasculaire, les bénéfices du jogging matinal sont nombreux et impressionnants, attachez vos lacets il est temps de découvrir le pouvoir du jogging matinal !

AMÉLIORATION DE LA SANTÉ CARDIAQUE

Le jogging matinal est un excellent moyen de renforcer votre cœur et d'améliorer votre santé cardiovasculaire, les experts recommandent au moins 30 minutes d'exercice cardiovasculaire par jour pour maintenir un cœur en bonne santé, il peut être un moyen facile et pratique d'atteindre cet objectif, en plus de renforcer votre cœur, le jogging matinal peut également augmenter votre endurance et votre niveau d'énergie pour le reste de la journée. Profiter de la beauté de la nature pendant votre jogging matinal, ce qui peut aider à réduire le stress et améliorer votre bien-être mental, vous pouvez joindre un groupe de jogging matinal pour ajouter un élément social à votre routine d'exercice et vous motiver à maintenir cette habitude saine.

PERTE DE POIDS

Le jogging matinal est une excellente façon de perdre du poids et de brûler des calories supplémentaires, le fait de courir le matin augmente votre métabolisme et permet de continuer à brûler des calories même après l'entraînement, c'est une activité agréable et relaxante qui peut aider à réduire le stress et à améliorer votre humeur, l'augmentation de votre métabolisme grâce au jogging matinal peut aussi vous aider à améliorer votre santé globale en renforçant votre système immunitaire et en réduisant le risque de maladies chroniques telles que le diabète et les maladies cardiaques, intégrer le jogging matinal dans votre routine quotidienne peut avoir de nombreux avantages pour votre santé physique et mentale.

RÉDUCTION DU STRESS

Le jogging matinal est une excellente façon de prendre soin de votre corps et de votre esprit. En plus de réduire le stress et l'anxiété, il peut augmenter votre niveau d'énergie pour toute la journée, en faisant de l'exercice régulièrement, vous pourrez améliorer votre sommeil, réduire votre risque de maladies chroniques telles que les maladies cardiaques et le diabète, et renforcer votre système immunitaire. Le jogging matinal peut être une occasion de profiter de la nature et de respirer de l'air frais. Vous pouvez découvrir de nouveaux endroits pour courir, ce qui peut rendre votre exercice plus intéressant et stimulant, il peut être une activité sociale si vous avez des amis avec qui courir, cela peut vous aider à rester motivé et à rendre votre expérience d'exercice plus agréable.

H. M.

315 000 LE RAPPORT, rendu public ce lundi, fait froid dans le dos. Selon l'Unicef, pas moins de 315.000 violations graves ont été commises à l'encontre d'enfants en zones de conflit entre 2005 et 2022.

INVESTISSEMENT DANS LE BALLON ROND

Les saoudiens veulent faire du football un levier de leur influence planétaire

Plus qu'une opération sportive, la signature de Karim Benzema dans le club saoudien d'Al-Ittihad fait partie de la stratégie de Riyad pour gagner en influence. L'Arabie saoudite s'est déjà positionnée pour obtenir la Coupe du monde 2030. Riyad est prête à casser la tirelire pour ses ambitions. Cristiano Ronaldo et maintenant Karim Benzema : l'Arabie saoudite n'en finit plus de révolutionner le mercato du ballon rond. A coup de milliards, le royaume saoudien prend l'exemple de ses voisins émirati et qatari qui avaient déjà fait du football un levier de leur influence planétaire. C'est désormais officiel : le Ballon d'or 2022 va bel et bien rejoindre le club saoudien d'Al-Ittihad. Après avoir fait la joie et le bonheur des supporters merengue pendant 14 saisons, Karim Benzema évoluera pour les trois prochaines années dans un nouveau championnat. Agé de 35 ans, le natif de Bron, dans la banlieue lyonnaise, a signé un contrat de 200 millions de dollars par an, soit dix fois plus que son ancien salaire au Real Madrid.

MESSI PROCHAINEMENT EN ARABIE SAOUDITE AVEC UN SALAIRE DE 400 MILLIONS DE DOLLARS ? Pour s'offrir les joueurs les plus adulés de la planète, l'Arabie saoudite peut compter sur son fonds souverain, le FIS. Le 30 décembre dernier, le royaume wahhabite avait déjà réalisé le grand coup du mercato hivernal en faisant signer dans le club d'Al Nasr le quintuple Ballon d'or Cristiano Ronaldo. Plus qu'un pari sportif, l'arrivée du Portugais propulsait le pays dans une autre sphère. Aujourd'hui, l'Arabie saoudite s'intéresse également de près à Lionel Messi, en fin de contrat

avec le PSG. Le champion du monde argentin pourrait signer au club d'Al-Hilal pour un contrat de... 400 millions de dollars par an. Le royaume saoudien a également en ligne de mire le Croate Luka Modric, l'ancien gardien de l'équipe de France Hugo Lloris, les Espagnols Sergio Ramos, Jordi Alba et Sergio Busquets, l'Argentin Angel Di Maria ou encore le Brésilien Roberto Firmino.

LE FOOT, LEVIER GÉOPOLITIQUE POUR MOHAMMED BEN SALMANE

Cette lubie pour le ballon rond est surtout l'ambition d'une personne : Mohammed ben Salmane. L'homme fort du royaume saoudien veut redorer l'image de son pays en investissant dans le sport. Depuis maintenant plusieurs années, l'Arabie saoudite accueille des grands événements sportifs, notamment un Grand Prix de Formule 1, de grands combats de boxe et a même sa propre ligue de golf, la LIV. Le pays sera également

hôte des Jeux olympiques asiatiques d'hiver. En signant Ronaldo et Benzema et peut-être prochainement Messi, Riyad mise avant tout sur la communication. Il s'agit de faire connaître aux yeux du monde entier ce qu'est l'Arabie saoudite et de casser l'image d'un territoire rentier, rétrograde et fermé. Ces icônes du ballon rond participent de fait à redorer la réputation du pays en devenant ni plus ni moins que de nouveaux ambassadeurs. D'ailleurs, Lionel Messi est déjà l'émissaire de l'Arabie saoudite pour le tourisme depuis 2022. Le pays entend devenir une destination de luxe après avoir ouvert officiellement son territoire aux touristes étrangers en 2019. Cette politique s'inscrit pleinement dans le projet Vision 2030 en diversifiant l'économie saoudienne. Depuis l'arrivée de Mohammed ben Salmane dans les instances du pouvoir en 2015, le pays n'a de cesse d'investir à tour de bras dans des entreprises cotées en bourse, dans divers projets culturels et également sportifs.

DANS LES PAS DU QATAR Avec cet appétit insatiable dans le soft power du ballon rond, l'Arabie saoudite cherche surtout à marcher sur les plates-bandes des Emirats arabes unis et surtout du Qatar. En effet, bien avant Riyad, Abou Dhabi et Doha avaient misé sur l'univers du football pour gagner en influence. Il faut ainsi remonter à 2008, date à laquelle les Emirats arabes unis achètent Manchester City pour 360 millions de dollars. Quatre ans plus tard, l'émirat qatari s'offre 70% du club du Paris Saint-Germain pour moins de 50 millions de dollars. Les deux clubs ont depuis dépensé des centaines de millions de dollars sur le marché des transferts et dominent leur championnat respectif. En outre, les maillots de Manchester City sont ornés par Etihad Airways (porte-drapeau d'Abou Dhabi) et jouent au stade Etihad. Les joueurs du PSG portent le logo de la Qatar National Bank sur leur manche et sont parrainés par la Qatar Tourism Authority et Qatar Airways. Les propriétaires de

l'équipe, hauts fonctionnaires de leurs royaumes respectifs, Nasser al-Khelaïfi pour le PSG et Khaldoon Khalifa Al Mubarak pour Manchester City, font de fréquentes apparitions dans les médias, faisant la promotion à la fois des clubs et de leurs pays. Alors que l'Arabie saoudite restait sur le banc de touche des propriétaires de club, cette anomalie a été corrigée en 2021 avec le rachat de l'emblématique équipe anglaise de Newcastle. De surcroît, la réussite footballistique et commerciale de la Coupe du monde au Qatar en 2022 a davantage attisé l'appétit de Mohammed ben Salmane pour les futures compétitions. En effet, alors que Doha était au cœur des critiques sur le respect des travailleurs et de l'environnement, le succès de l'événement planétaire a grandement amélioré son image à l'étranger. D'ailleurs, Riyad n'est pas en reste et se positionne d'ores et déjà pour être l'un des pays hôtes du Mondial en 2030 ou 2034, avec l'Egypte et la Grèce.

R. I.

LES DEUX PUISSANCES TENTENT DE NOUVEAU D'APaiser DES TENSIONS

Blinken se rendra probablement en Chine

Réchauffement en vue ? Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken va très probablement reprogrammer une visite en Chine dans les prochaines semaines, après l'annulation de celle prévue en février, a indiqué un responsable américain. Selon cette source qui s'exprimait sous condition d'anonymat, aucune date n'a encore été fixée pour ce déplacement. Les deux puissances tentent de nouveau d'apaiser des tensions ravivées par la présence en février au-dessus du sol américain de ce que les Etats-Unis ont considéré être un ballon espion chinois et qu'ils ont abattu. Cet incident avait entraîné le report d'une visite de Blinken en Chine. Le porte-parole du Conseil de sécurité nationale John Kirby

a indiqué que de récentes discussions à Pékin, à l'occasion d'une visite de plusieurs responsables américains, avaient évoqué "de potentielles prochaines visites" et avaient été "très utiles". "Je pense que vous nous verrez discuter de futures visites là-bas dans un tout proche avenir", a-t-il déclaré à la presse. Vedant Patel, porte-parole du département d'Etat, a précisé que le sous-secrétaire d'Etat américain pour l'Asie de l'Est Daniel Kritenbrink et Sarah Beran, conseillère du président Joe Biden pour les affaires chinoises et taïwanaises, avaient eu des "discussions franches et productives" lors de leur visite en Chine il y a quelques jours. Au sujet de Blinken, il a précisé : "Nous avons hâte de reprogrammer

cette visite dès que les conditions le permettront". "Notre opinion est qu'il n'y a rien de mieux que des rencontres ou des engagements en face-à-face, que cela se passe à Washington ou à Pékin, pour faire progresser les discussions", a relevé le porte-parole auprès de journalistes. Les tensions se sont accrues ces dernières années entre les Etats-Unis et la Chine sur de multiples sujets, notamment le commerce, la sécurité ou encore Taïwan. Joe Biden et le président chinois Xi Jinping avaient accepté de coopérer sur certains dossiers au cours d'intenses discussions lors du sommet du G20 en novembre à Bali mais l'incident du ballon avait de nouveau exacerbé les tensions.

R. I.

Post scriptum

Par B. Chellali

Pour assurer la cohésion sociale, il faut d'abord tirer les leçons des erreurs et des insuffisances du passé, qui ne laissent d'autres choix que dans l'élargissement et l'approfondissement contenus dans la Loi fondamentale du pays. C'est dans cet esprit qu'on devrait comprendre la priorité de l'heure à savoir préserver l'ordre public et l'environnement, défendre le pays en œuvrant à son progrès et à son développement, consacrer les valeurs de justice tout en restant fidèles à ceux qui se sont sacrifiés pour que l'Algérie retrouve sa liberté, son indépendance et sa dignité. A ce sujet, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a souvent insisté pour dire que l'Algérie est aujourd'hui "de la responsabilité de tous les Algériens. La mission d'édification moderne exige un effort collectif afin de permettre au pays d'atteindre le stade des pays développés. L'insistance du président de la

République constitue de fait une "arme" théorique et pratique qui tient compte des aspirations populaires, qui tient compte aussi de la réalité actuelle de la Nation. C'est dire que le processus de mutations engagées par le programme présidentiel depuis 2019 puise dans les vrais préceptes de l'Etat de droit, rappelant que la société algérienne pour se régénérer en diapason de son temps n'a qu'une seule issue, dépasser tous les "réformismes" et s'engager dans la voie de renforcement des rangs. C'est mu par le sens de la justice et de l'égalité que le peuple algérien s'est retranché aux pires heures de la domination coloniale et de la décennie noire des années 90 et, puisé cette énergie morale, cette spiritualité qui l'a gardé du désespoir et lui a permis de vaincre. Aujourd'hui encore, cette spiritualité, cette maturité dont l'étendard continu d'irriguer toutes les âmes et toutes les consciences pour

Un effort collectif

continuer à pratiquer la défense des intérêts suprêmes de la nation, son égalitarisme, foncier, trouve son expression adaptée au vouloir pressant du peuple. Une expression adaptée à la construction d'une nouvelle Algérie. Dans le contexte actuel du pays, le présent Abdelmadjid Tebboune a de tout temps rappelé ce que devraient être la stratégie, le rôle de la société civile, le rôle et l'action de l'Etat pour arrêter la fitna entre les Algériens. La stabilité de l'Algérie requiert l'unité, l'action et le consensus national afin de faire prévaloir l'intérêt du pays à chaque fois qu'il est question de sauvegarder l'indépendance politique, économique et sécuritaire. En somme, il s'agit d'unir les rangs pour la préservation. A faire prévaloir l'intérêt suprême du pays sur la diversité des idées. Aujourd'hui, le pays connaît d'importants progrès dans tous les domaines, fruits de tant d'efforts et persé-

vérence dans la grande bataille, celle de la construction et de l'édification. Mais il ne faut pas oublier que l'Algérie vit aujourd'hui dans un environnement jalonné de menaces et de bouleversements, de veiller à la préservation de ces acquis et de rester mobilisée pour davantage de progrès. La société algérienne, dans son ensemble, réalisera de plus en plus que c'est en renforçant ses rangs et son unité et en s'engageant résolument dans le chemin pour la régénération d'un développement national durable et la promotion d'une justice globale, que le pays atteindra ses sommets économiques et sociaux ? Donc, il s'agit de répondre aux mieux aux impératifs de cette foi en les grands sacrifices consentis par le peuple pour sa liberté et sa dignité et de mettre en marche l'action en accord avec les principes de la Constitution du pays.

B. C.